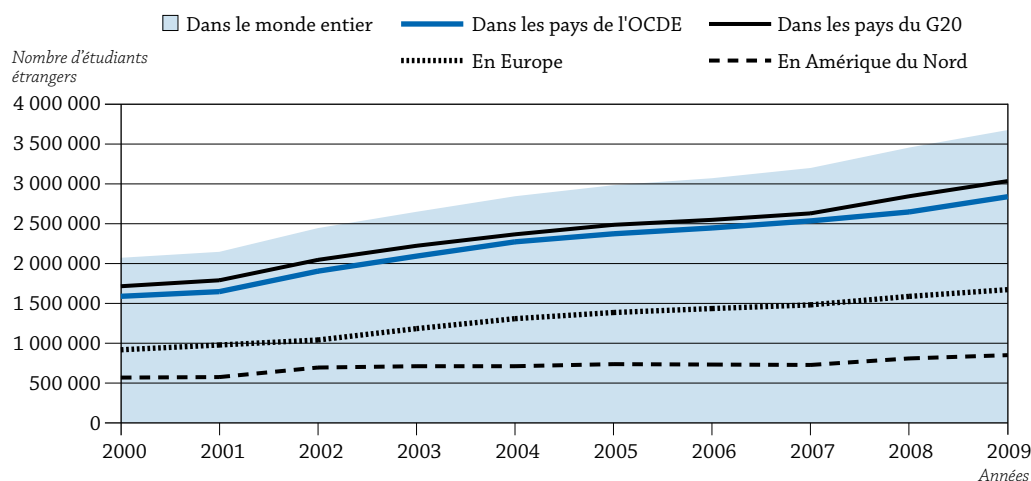



QUI ÉTUDIE À L'ÉTRANGER ET OÙ ?

- Selon les chiffres de 2009, près de 3.7 millions d'étudiants suivent une formation tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants.
- L'Australie, le Royaume-Uni, l'Autriche, la Suisse et la Nouvelle-Zélande sont, par ordre décroissant, les pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale est le plus élevé en pourcentage de leur effectif dans l'enseignement tertiaire.
- En valeur absolue, les effectifs les plus élevés d'étudiants en mobilité internationale sont originaires de Chine, de Corée et d'Inde. Les étudiants asiatiques représentent 52 % de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger.
- Selon les chiffres de 2009, les étudiants étrangers en formation dans l'OCDE représentent près du triple des ressortissants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Dans les 21 pays européens qui sont membres de l'OCDE, on compte 2.6 étudiants étrangers par ressortissant européen en formation à l'étranger.
- L'effectif mondial d'étudiants étrangers se répartit à hauteur de 83 % environ entre les pays du G20 et de 77 % entre les pays de l'OCDE. Ces pourcentages sont restés stables au cours des dix dernières années.

Graphique C3.1. Évolution du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants, selon la région d'accueil (entre 2000 et 2009)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C3.5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932468400>

■ Contexte

Avec l'interdépendance accrue des économies nationales et l'augmentation des taux de scolarisation, les pouvoirs publics et les individus comptent de plus en plus sur l'enseignement tertiaire pour élargir l'horizon des étudiants et les aider à apprendre une langue étrangère et à mieux comprendre les cultures et les pratiques commerciales dans le monde. S'inscrire dans un établissement d'enseignement tertiaire à l'étranger est l'un des moyens qui s'offrent aux étudiants désireux de mieux connaître des cultures et d'apprendre une langue étrangère et, partant, d'améliorer leurs perspectives professionnelles dans des secteurs où le marché du travail est mondialisé, par exemple dans les multinationales ou la recherche.

L'internationalisation de l'enseignement tertiaire peut aussi permettre à des systèmes d'éducation plus modestes et/ou moins développés d'améliorer leur efficacité. En effet, les études à l'étranger

peuvent constituer une solution alternative avantageuse à l'offre nationale de formations et permettre aux pays de concentrer leurs ressources limitées sur des cursus se prêtant à des économies d'échelle ou d'augmenter la scolarisation dans l'enseignement tertiaire malgré une capacité d'accueil insuffisante dans le pays. L'accueil d'étudiants en mobilité internationale peut non seulement accroître les recettes de l'enseignement tertiaire, mais peut également s'inscrire dans une stratégie plus vaste de recrutement d'immigrants hautement qualifiés.

Les étudiants en mobilité internationale tendent à choisir des domaines d'études différents de ceux des étudiants locaux (voir l'indicateur A4), ce qui suggère soit la spécialisation des pays d'accueil dans les domaines les plus prisés, soit le manque de formations dans ces domaines dans les pays d'origine.

Lors de la lecture de cet indicateur, il y a lieu de faire une distinction entre les étudiants qui se sont rendus à l'étranger dans l'intention d'y faire des études (les étudiants en mobilité internationale) et les étudiants qui ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils sont en formation (les étudiants étrangers), mais qui peuvent en être des résidents à long terme, voire y être nés (voir la section « Définitions » ci-après). Les étudiants en mobilité internationale constituent donc un sous-groupe des étudiants étrangers.

■ Autres faits marquants

- **Le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a augmenté de 6.4 % entre 2008 et 2009, alors que l'effectif mondial de l'enseignement tertiaire a augmenté de 3.3 % durant la même période.** Ces taux de croissance sont inférieurs à ceux enregistrés entre 2007 et 2008, période pendant laquelle le nombre d'étudiants en formation à l'étranger a progressé de 8 % et l'effectif mondial de l'enseignement tertiaire, de 3.6 % (voir le tableau C3.5 et ISU, 2011). Ce ralentissement peut s'expliquer par le fait que la crise financière a entravé la mobilité et a réduit les aides aux études à l'étranger (voir Varghese, 2009).
- **L'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent chacun plus de 5 % de l'effectif mondial d'étudiants en mobilité internationale.** Les étudiants en mobilité internationale originaires d'Allemagne, du Canada, de Corée, des États-Unis, de France et du Japon sont les plus nombreux dans l'effectif d'étudiants ressortissants de pays de l'OCDE en formation à l'étranger.
- **Les étudiants en mobilité internationale représentent 10 % au moins de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Australie, en Autriche, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, et plus de 20 % de l'effectif des programmes de recherche de haut niveau en Australie, en Autriche, en Belgique, au Canada, aux États-Unis, en Islande, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.**
- **En moyenne, dans les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, 25 % des étudiants en mobilité internationale qui ne renouvellent pas leur titre de séjour « étudiant » changent de statut dans leur pays d'accueil le plus souvent pour des raisons professionnelles.**

■ Tendances

Depuis 2000, l'effectif d'étudiants en formation à l'étranger dans l'enseignement tertiaire a progressé de 77 % dans le monde, à raison de 6.6 % par an en moyenne, et de 79 % dans les pays de l'OCDE, à raison de 6.7 % par an en moyenne.

Même si le nombre d'étudiants étrangers y a légèrement diminué en pourcentage de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger (moins 2 %), les pays européens restent en tête du classement des pays d'accueil les plus prisés en valeur absolue (38 %) devant l'Amérique du Nord (23 %). Les pays d'accueil où le pourcentage d'étudiants étrangers a le plus augmenté sont situés en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Océanie et en Asie, ce qui reflète l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans un nombre croissant de pays (voir le graphique C3.1).

Analyse

Tendances

L'analyse combinée des données de l'OCDE et de l'Institut de statistique de l'UNESCO permet de dégager des tendances à plus long terme et révèle la forte croissance de l'effectif mondial d'étudiants en formation à l'étranger (voir l'encadré C3.1). Au cours de ces trois dernières décennies, le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants a fortement augmenté dans le monde : il est passé de 0.8 million en 1975 à 3.7 millions en 2009, soit plus du quadruple. L'internationalisation de l'enseignement tertiaire s'est intensifiée durant les 34 dernières années, reflétant la mondialisation croissante des économies et des sociétés, et l'augmentation de la capacité d'accueil des établissements d'enseignement tertiaire.

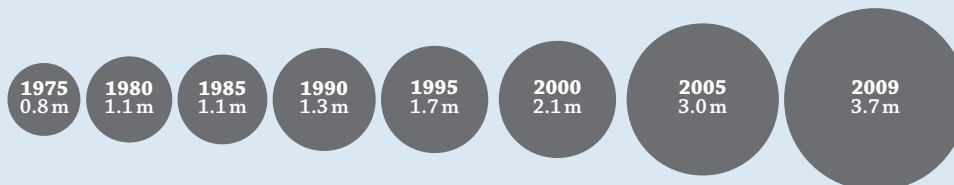
Plusieurs facteurs ont contribué à l'accroissement du nombre d'étudiants en formation à l'étranger depuis 1975 : les stratégies mises en œuvre par les pouvoirs publics pour promouvoir et entretenir les liens politiques, sociaux, culturels et académiques entre les pays, en particulier dans le contexte de la construction européenne ; l'accroissement sensible des taux d'accès à l'enseignement tertiaire dans le monde ; et, plus récemment, la démocratisation des prix du transport. L'intensification de l'internationalisation des emplois hautement qualifiés a incité les individus à acquérir une expérience internationale pendant leurs études.

Il est possible de comparer l'augmentation du nombre d'étudiants en formation à l'étranger à l'augmentation de l'effectif mondial de l'enseignement tertiaire. Selon les chiffres de l'UNESCO, 165 millions d'individus étaient scolarisés dans l'enseignement tertiaire dans le monde en 2009, soit 65 millions d'étudiants de plus depuis 2000 et une progression de 65 % (Institut de statistique de l'UNESCO, 2011). L'effectif d'étudiants en formation à l'étranger est passé de 2.1 à 3.7 millions durant la même période, soit une croissance de 77 %. Le pourcentage d'étudiants en formation à l'étranger dans l'effectif mondial d'étudiants a donc augmenté de 7 % entre 2000 et 2009 (voir le graphique C3.1).

Dans l'enseignement tertiaire, la plupart des « nouveaux » étudiants se concentrent dans des pays tiers de l'OCDE. Dans les prochaines années, ces étudiants devraient progressivement accroître l'effectif d'étudiants étrangers des programmes de recherche de haut niveau dans les pays de l'OCDE et les autres pays du G20.

Encadré C3.1. **Accroissement à long terme du nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants**

Accroissement de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire (entre 1975 et 2009, en millions)



Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO.

La base de données sur les effectifs d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde est constituée à partir de deux sources différentes : l'OCDE et l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). L'ISU a fourni les données de 1975 à 1995 sur tous les pays et les données de 2000, 2005 et de 2009 sur la plupart des pays non membres de l'OCDE. L'OCDE a fourni des données de 2000 et de 2009 sur ses pays membres et les autres pays non membres. Les données de ces deux sources ont pu être combinées, car elles se basent sur des définitions identiques. Les données manquantes ont dû être imputées sur la base des données les plus proches pour éviter que des lacunes dans la couverture des données ne donnent lieu à des ruptures de séries chronologiques.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468495>

L'intensification de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire est plus forte encore dans les pays de l'OCDE. En valeur absolue, le nombre d'étudiants étrangers a plus que doublé depuis 2000 en Australie, au Canada, au Chili, en Corée, en Estonie, en Espagne, en Fédération de Russie, en Finlande, en Islande, en Italie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie. Par contraste, il a progressé de moins de 25 % en Belgique et en Turquie (voir le tableau C3.1).

Il ressort de l'analyse de l'évolution du nombre d'étudiants étrangers entre 2000 et 2009 que le nombre d'étudiants a plus augmenté dans les pays de l'OCDE (189 %) que dans les pays de l'UE21 (141 %) (voir le tableau C3.1).

En valeur relative, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale a également augmenté depuis 2000 dans les 16 pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, sauf au Canada et aux Pays-Bas. En moyenne, le nombre d'étudiants en mobilité internationale en pourcentage de l'effectif de l'enseignement tertiaire a progressé davantage dans les pays de l'UE21 (43 %) que dans les pays de l'OCDE (32 %) entre 2004 et 2009.

La mobilité internationale des étudiants dans le monde s'explique dans une grande mesure par des tendances migratoires intra- et interrégionales. L'intensification de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE et la mobilité intra-régionale des étudiants reflètent l'importance croissante de la mobilité régionale par rapport à la mobilité mondiale. De plus, les flux d'étudiants à destination de pays d'Europe, d'Asie orientale et d'Océanie, par exemple, reflètent l'évolution géopolitique des régions (voir UNESCO, 2009).

Principaux pays d'accueil

Les pays du G20 accueillent 83 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers. Quelque 77 % d'entre eux sont en formation dans un pays de l'OCDE. Parmi les pays de l'OCDE, ce sont les pays de l'UE21 qui accueillent le plus grand nombre d'étudiants étrangers : 38 % de l'effectif mondial. Ces 21 pays accueillent également 98 % de l'effectif d'étudiants étrangers de l'UE. L'impact des politiques européennes en matière de mobilité ressort clairement de l'analyse de la composition de l'effectif d'étudiants étrangers. Les étudiants originaires d'un pays de l'UE21 représentent 72 % de l'effectif d'étudiants étrangers de l'UE21. L'Amérique du Nord est la deuxième destination la plus prisée par les étudiants étrangers. Cette région accueille 23 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, dont l'origine est toutefois plus diversifiée que dans l'Union européenne : 4.4 % seulement des étudiants en mobilité internationale en formation aux États-Unis sont originaires du Canada et 9.1 % seulement des étudiants en mobilité internationale en formation au Canada sont originaires des États-Unis (voir les tableaux C3.2 et C3.3, et le graphique C3.1).

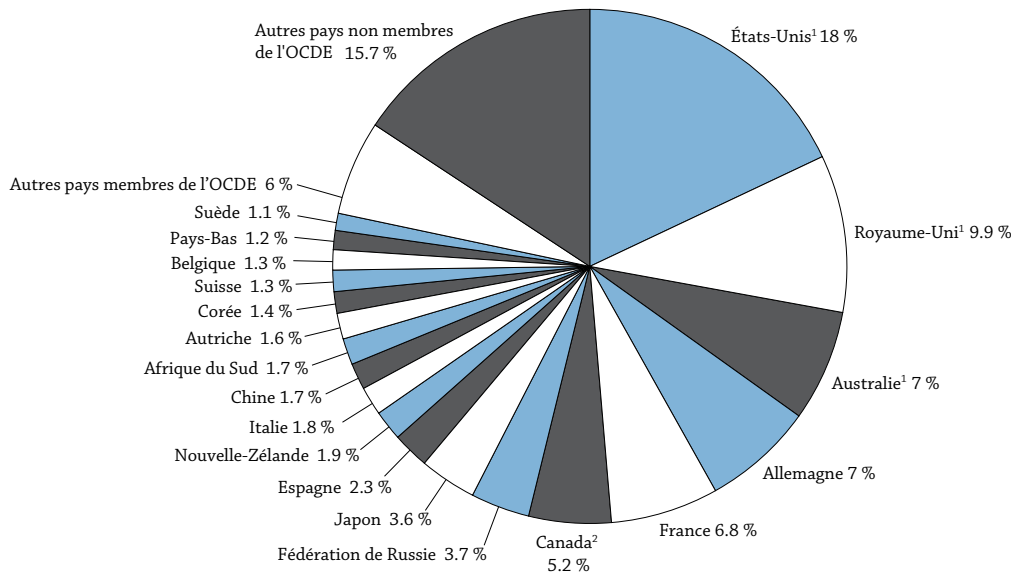
Selon les chiffres de 2009, la moitié des étudiants étrangers se répartissent entre cinq pays seulement. Ces pays accueillent la majorité des étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants. Ce sont les États-Unis qui accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 18 % de l'effectif mondial d'étudiants étrangers. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (10 %), l'Australie (7 %), l'Allemagne (7 %) et la France (7 %). Ces cinq pays accueillent à eux seuls la moitié de l'effectif mondial d'étudiants étrangers, mais d'autres pays ont fait leur entrée dans le secteur international de l'éducation ces dernières années (voir le graphique C3.2 et le tableau C3.6 disponible en ligne). Outre les cinq pays en tête du classement, le Canada (5 %), le Japon (4 %), la Fédération de Russie (4 %) et l'Espagne (2 %) attirent un nombre important d'étudiants étrangers. Il convient de signaler que les chiffres de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni portent sur les étudiants « en mobilité internationale ».

Émergence de nouveaux acteurs sur le marché international de l'éducation

En neuf ans, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi les États-Unis comme pays de destination est passé de 23 % à 18 %. Ce pourcentage a diminué de 2 points en Allemagne et de 1 point au Royaume-Uni. À l'inverse, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont choisi l'Australie et la Nouvelle-Zélande a progressé de près de 2 points de pourcentage, comme en Fédération de Russie, ce qui en fait un nouvel acteur important du secteur international de l'éducation (voir le graphique C3.3). Ces tendances traduisent des priorités politiques différentes en matière d'internationalisation : des politiques de marketing proactif sont appliquées dans la région Asie-Pacifique, tandis qu'une approche plus locale et académique reste de mise aux États-Unis, pays dominant de longue date sur ce marché. Rappelons que les chiffres de l'Australie, des États-Unis et du Royaume-Uni portent sur les étudiants en « mobilité internationale ».

Graphique C3.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2009)

Pourcentage d'étudiants étrangers scolarisés dans l'enseignement tertiaire par pays d'accueil, selon les données à disposition de l'OCDE



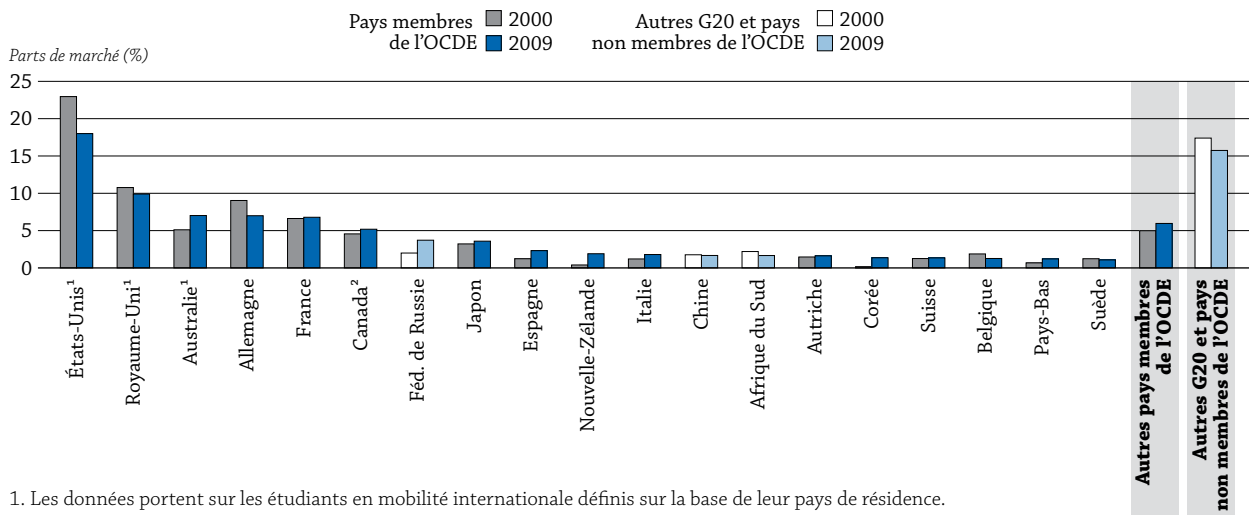
1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.
 2. Année de référence : 2008.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C3.6 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468419>

Graphique C3.3. Évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (entre 2000 et 2009)

Pourcentage de l'ensemble des étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, par pays d'accueil



1. Les données portent sur les étudiants en mobilité internationale définis sur la base de leur pays de résidence.
 2. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant de leur part de marché en 2009.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Tableau C3.6 (disponible en ligne). Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468438>

Facteurs sous-jacents intervenant dans le choix du pays d'accueil

Langue d'enseignement

La langue parlée et employée dans l'enseignement est parfois l'un des éléments déterminant le choix du pays d'accueil. C'est pourquoi les pays où l'enseignement est dispensé dans des langues largement répandues (l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe, par exemple) sont ceux qui accueillent le plus d'étudiants étrangers, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Le Japon échappe à ce constat : il accueille un pourcentage élevé d'étudiants étrangers, dont 93.2 % originaires d'Asie, alors que sa langue d'enseignement est moins répandue (voir le tableau C3.2 et le graphique C3.2).

Que des pays anglophones, tels que l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni, accueillent le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) s'explique vraisemblablement en grande partie par le fait que l'anglais s'élève progressivement au rang de langue « mondiale ». C'est aussi la langue que les étudiants désireux d'étudier à l'étranger sont les plus susceptibles d'avoir apprise dans leur pays d'origine et/ou de vouloir perfectionner par le biais de l'immersion en pays anglophone. L'accroissement rapide de l'effectif d'étudiants étrangers enregistré entre 2000 et 2009 en Australie (indice de variation : 244), au Canada (202), en Nouvelle-Zélande (850) et au Royaume-Uni (163) peut, dans une certaine mesure, être attribué à des considérations linguistiques du même ordre (voir le tableau C3.1).

D'ailleurs, de nombreux établissements situés dans des pays non anglophones proposent dorénavant des formations en anglais, ce qui leur permet d'atténuer leur désavantage linguistique aux yeux des étudiants étrangers. Ce phénomène s'observe en particulier dans des pays où l'usage de l'anglais est largement répandu, dans les pays nordiques par exemple (voir l'encadré C3.2).

Encadré C3.2. Pays proposant des formations tertiaires en anglais (2009)

Emploi de l'anglais dans l'enseignement

La totalité ou la quasi-totalité des formations est dispensée en anglais	Australie, Canada ¹ , Irlande, États-Unis, Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni
De nombreuses formations sont dispensées en anglais	Danemark, Finlande, Pays-Bas et Suède
Certaines formations sont dispensées en anglais	Allemagne, Belgique (Communauté flamande) ² , Corée, France, Hongrie, Islande, Japon, Norvège, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Suisse ³ et Turquie
Aucune formation ou presque n'est dispensée en anglais	Autriche, Belgique (Communauté française), Brésil, Chili, Espagne, Fédération de Russie, Grèce, Israël, Italie, Luxembourg et Mexique ³

Remarque : pour déterminer si un pays propose un petit ou un grand nombre de formations en anglais, il convient de tenir compte de la taille des pays d'accueil. C'est la raison pour laquelle l'Allemagne et la France sont classées parmi les pays qui dispensent relativement peu de formations en anglais, alors qu'en valeur absolue, ces deux pays en proposent davantage que la Suède, par exemple.

1. Au Canada, les cours dans l'enseignement tertiaire sont dispensés soit en français (principalement au Québec), soit en anglais.

2. Formations de maîtrise.

3. À la discrétion des établissements d'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Données compilées à partir de brochures destinées aux étudiants étrangers potentiels et rédigées par diverses instances : DAAD en Allemagne, OAD en Autriche, NIIED en Corée, Cirius au Danemark, CIMO en Finlande, EduFrance en France, Campus Hungary en Hongrie, l'Université d'Islande en Islande, JPSS au Japon, SIU en Norvège, NUFFIC aux Pays-Bas, CRASP en Pologne, CHES et NARIC en République tchèque, l'Institut suédois en Suède et la Middle-East Technical University en Turquie.

Qualité des formations

Les étudiants en mobilité internationale choisissent de plus en plus leur pays de destination en fonction de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé qu'ils estiment à partir d'un large éventail d'informations et de classements de formations tertiaires publiés sur papier ou en ligne. Le pourcentage élevé d'établissements d'enseignement tertiaire en tête des classements dans les principaux pays de destination et l'apparition dans les

classements d'établissements situés dans des pays où le nombre d'étudiants en mobilité internationale augmente montrent l'importance croissante de la perception de la qualité, même si une corrélation entre les tendances en matière de mobilité internationale et la qualité perçue de chaque établissement est difficile à établir.

Dans ce contexte, les établissements d'enseignement tertiaire sont encore plus désireux d'améliorer leurs normes en matière de qualité de l'enseignement, de s'adapter à des effectifs d'étudiants d'une plus grande diversité et de prendre garde à la façon dont ils sont perçus à l'étranger.

Frais de scolarité et coût de la vie

Dans la plupart des pays membres de l'UE, soit en Allemagne, en Autriche, en Belgique (Communauté flamande), au Danemark, en Espagne, en Estonie, en Finlande, en France, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas, en République slovaque, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suède, les frais de scolarité en vigueur dans l'enseignement tertiaire sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les ressortissants d'un autre pays membre de l'UE. En Irlande, toutefois, les étudiants ressortissants d'un autre pays membre de l'UE doivent avoir résidé au moins trois ans sur le territoire irlandais au cours des cinq dernières années pour pouvoir prétendre à la gratuité de l'inscription pendant une année académique. En Allemagne, en Finlande et en Italie, ce principe d'équivalence vaut également pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE. Ni la Finlande, ni la Suède n'appliquent de frais de scolarité, mais l'Allemagne en prévoit dans tous les établissements privés subventionnés par l'État et certains de ses *Länder* en ont instauré également dans les établissements publics. Au Danemark, les étudiants ressortissants de pays nordiques partenaires (la Norvège et l'Islande) et de pays membres de l'UE sont traités comme les ressortissants nationaux et sont exemptés de frais de scolarité (subventionnés en totalité). La plupart des étudiants en mobilité internationale qui sont ressortissants d'un pays tiers de l'UE ou de l'Espace économique européen (EEE) doivent s'acquitter de la totalité des droits de scolarité, même si un nombre limité d'étudiants brillants originaires de pays tiers de l'UE ou de l'EEE peuvent obtenir une bourse qui couvre tout ou partie de leurs frais de scolarité (voir l'encadré C3.3)

Dans plusieurs pays tiers de l'UE (en Corée, aux États-Unis, en Islande, au Japon et en Norvège), les étudiants sont sur un pied d'égalité en matière de frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou en mobilité internationale. En Norvège, les frais de scolarité sont équivalents pour les ressortissants nationaux et les étudiants en mobilité internationale : les établissements publics n'en facturent pas, contrairement à certains établissements privés. En Islande, les étudiants doivent tous s'acquitter de frais d'inscription, auxquels viennent s'ajouter des frais de scolarité dans les établissements privés. Au Japon, les étudiants doivent tous s'acquitter de la totalité des frais de scolarité, qu'ils soient ressortissants nationaux ou étudiants en mobilité internationale, à l'exception des étudiants en mobilité internationale auxquels le gouvernement japonais a accordé des bourses, qui en sont exemptés. Par ailleurs, les étudiants en mobilité internationale qui financent eux-mêmes leurs études peuvent prétendre à de nombreux programmes de bourses. En Corée, les frais de scolarité et les aides financières applicables aux étudiants en mobilité internationale varient selon la teneur de la convention conclue entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil. Dans l'ensemble, la plupart des étudiants en mobilité internationale versent des frais de scolarité légèrement inférieurs à ceux facturés aux ressortissants nationaux. En Nouvelle-Zélande, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent généralement de la totalité des frais de scolarité (qui ne sont pas subventionnés) – sauf dans les programmes de recherche de haut niveau –, mais ceux originaires d'Australie bénéficient d'un traitement de faveur : ils perçoivent les mêmes aides que les ressortissants nationaux. En Australie et au Canada, tous les étudiants en mobilité internationale, quel que soit leur pays d'origine, doivent s'acquitter de la totalité des frais de scolarité. Ce constat vaut aussi pour la Fédération de Russie, parmi les pays du G20, sauf pour les étudiants bénéficiaires de programmes d'aides du gouvernement.

La gratuité des études, associée à l'existence de formations dispensées en anglais, explique vraisemblablement la forte croissance du nombre d'étudiants en mobilité internationale qui a été enregistrée entre 2000 et 2009 en Finlande, en Islande, en Norvège et en Suède (voir le tableau C3.1). Toutefois, en l'absence de frais de scolarité, le coût unitaire élevé de l'enseignement tertiaire est lourd pour les finances publiques des pays d'accueil si aucune participation financière n'est demandée aux étudiants en mobilité internationale (voir le tableau B1.1a).

C'est la raison pour laquelle le Danemark a instauré des droits de scolarité pour les étudiants en mobilité internationale originaires de pays tiers de l'UE et de l'EEE à compter de l'année académique 2006-07. L'adoption de mesures similaires est à l'étude en Finlande et en Suède, où l'effectif d'étudiants étrangers a augmenté de plus de 126 % et 55 %, respectivement, entre 2000 et 2009.

Les pays d'accueil où les frais de scolarité sont intégralement à la charge des étudiants en mobilité internationale sont largement gagnants sur le plan financier. Certains pays de la région Asie-Pacifique ont explicitement intégré l'internationalisation de l'enseignement dans leurs stratégies de développement socio-économique et ont pris des mesures destinées à attirer dans leurs établissements des étudiants en mobilité internationale, souvent dans une optique de rentabilité ou tout du moins moyennant le financement des études par les intéressés. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont instauré des frais de scolarité spécifiques pour les étudiants en mobilité internationale, ce qui ne les a pas empêchés d'enregistrer l'une des plus fortes croissances du nombre d'étudiants en mobilité internationale ces dix dernières années (voir le tableau C3.1). En Corée et au Japon, l'effectif d'étudiants étrangers a fortement augmenté entre 2000 et 2009 (voir l'indicateur B5), malgré les frais de scolarité élevés réclamés sans distinction à tous les étudiants en formation sur le territoire. Il ressort de ces observations que les frais de scolarité ne découragent pas forcément les candidats à la mobilité internationale, pour autant que la qualité de l'enseignement et les avantages qu'ils peuvent en retirer soient à la hauteur de leur investissement.

Il est possible, néanmoins, que les étudiants tiennent compte de l'aspect financier pour choisir un cursus parmi des formations similaires, en particulier s'ils sont originaires de pays en développement. À cet égard, la progression relativement faible du nombre d'étudiants étrangers enregistrée aux États-Unis et au Royaume-Uni entre 2000 et 2009, et la diminution de la part de marché des États-Unis durant cette période, s'expliquent vraisemblablement par les frais de scolarité relativement élevés qui sont facturés aux étudiants en mobilité internationale dans ces deux pays, dans un contexte de concurrence intense avec d'autres pays anglophones proposant un éventail de formations similaires à moindres frais (voir le graphique C3.3). En Nouvelle-Zélande, l'attrait des programmes de recherche de haut niveau s'est ainsi sensiblement renforcé depuis 2005 en raison du nivellement des frais de scolarité des étudiants en mobilité internationale avec ceux des ressortissants nationaux (voir l'encadré C3.3).

Encadré C3.3. Structure des frais de scolarité

Structure des frais de scolarité	Pays de l'OCDE et autres pays du G20
Frais de scolarité plus élevés pour les étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux	Australie, Autriche ¹ , Belgique ^{1,2} , Canada, Danemark ^{1,3} , Estonie ¹ , États-Unis ⁵ , Fédération de Russie, Irlande ³ , Nouvelle-Zélande ⁴ , Pays-Bas ¹ , République tchèque ^{1,3} , Royaume-Uni ¹ et Turquie
Frais de scolarité équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux	Allemagne, Corée, Espagne, France, Italie, Japon et Mexique ⁶
Pas de frais de scolarité, ni pour les étudiants en mobilité internationale, ni pour les ressortissants nationaux	Finlande, Islande, Norvège et Suède

1. Étudiants originaires de pays tiers de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.
 2. En Belgique (Communauté flamande), des frais de scolarité différents sont applicables uniquement si les établissements accueillent 2 % d'étudiants originaires de pays tiers de l'EEE.
 3. Pas de frais de scolarité pour les ressortissants nationaux scolarisés à temps plein dans un établissement public.
 4. À l'exception des étudiants suivant un programme de recherche de haut niveau et des étudiants originaires d'Australie.
 5. Dans les établissements publics, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants en mobilité internationale et les ressortissants nationaux originaires d'un autre État des États-Unis. Toutefois, comme la plupart des étudiants états-uniens font leurs études tertiaires dans l'État dont ils sont originaires, les étudiants en mobilité internationale s'acquittent de frais de scolarité supérieurs à ceux versés par la plupart des ressortissants nationaux. Dans les établissements privés, les frais de scolarité sont équivalents pour les étudiants nationaux et les étudiants en mobilité internationale.
 6. Certains établissements facturent des frais de scolarité plus élevés aux étudiants en mobilité internationale.
- Source : OCDE. Indicateur B5. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

C3

Le coût des études à l'étranger peut être allégé si les aides publiques aux étudiants sont maintenues même pendant des études à l'étranger. En Belgique (Communauté flamande), au Chili, en Finlande, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas et en Suède, le maintien des aides publiques aux étudiants en mobilité internationale réduit de toute évidence leur fardeau financier.

Politique d'immigration

Au cours de ces dernières années, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente d'étudiants en mobilité internationale (OCDE, 2008) (voir ci-dessous). Cette politique rend ces pays plus attractifs et renforce leur main-d'œuvre. Ces considérations sur les possibilités d'immigration et les frais de scolarité sont susceptibles d'intervenir dans le choix du pays de destination parmi diverses options de formation à l'étranger (OCDE, 2011a).

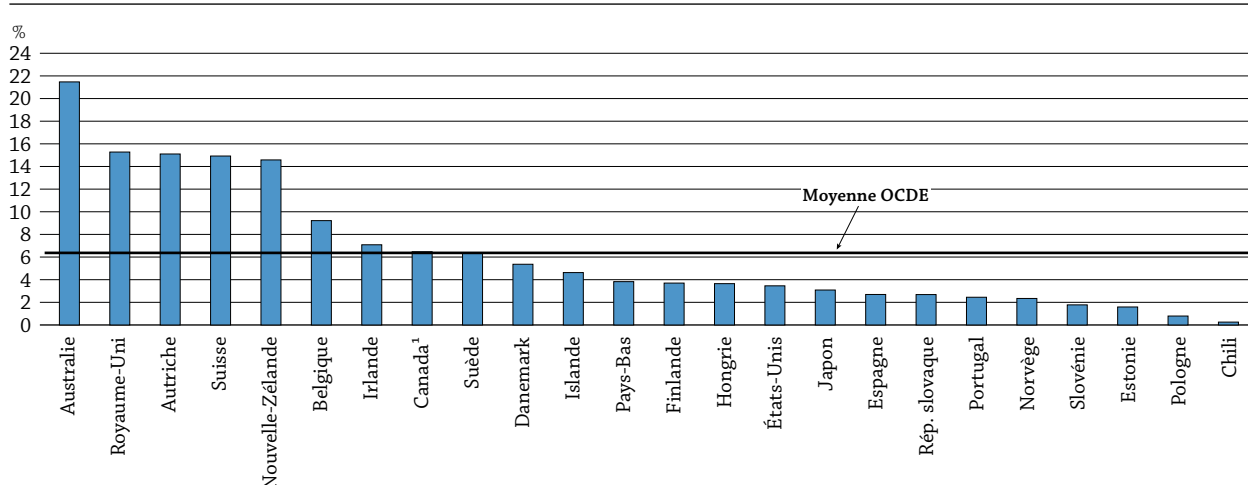
Autres facteurs

Parmi les autres facteurs qui interviennent dans le choix du pays de destination, citons : le prestige académique des établissements ou des formations ; la souplesse des cursus quant à la reconnaissance du temps passé à l'étranger dans les conditions de délivrance des diplômes ; l'insuffisance de l'offre d'enseignement tertiaire et les politiques restrictives d'admission à l'université dans le pays d'origine ; les relations historiques, géographiques ou commerciales entre les pays ; les perspectives professionnelles ; les aspirations culturelles ; et les mesures prises par les pouvoirs publics pour faciliter les équivalences (transfert d'unités de valeur ou validation de crédits académiques) entre l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil.

Importance de la mobilité internationale dans l'enseignement tertiaire

L'analyse présentée ci-dessus se concentre sur la répartition des étudiants étrangers par pays d'accueil et décrit son évolution en valeur absolue, car il n'existe pas encore de séries chronologiques ou d'indicateurs agrégés sur la mobilité internationale des étudiants. Il est aussi possible d'évaluer l'importance de la mobilité internationale des étudiants par pays d'accueil sur la base du pourcentage d'étudiants en mobilité dans l'effectif total de l'enseignement tertiaire. Cette méthode a le mérite de tenir compte de la taille des systèmes d'enseignement tertiaire des différents pays, ce qui permet d'identifier les pays où l'internationalisation est la plus forte, quelle que soit leur taille et l'importance de leur part de marché en valeur absolue.

Graphique C3.4. Mobilité internationale des étudiants dans l'enseignement tertiaire (2009)
 Pourcentage d'étudiants en mobilité dans les effectifs de l'enseignement tertiaire



Remarque : les données présentées dans ce graphique ne sont pas comparables avec les données sur les étudiants étrangers publiées dans les éditions de Regards sur l'éducation antérieures à 2006 ou dans d'autres sections du présent chapitre.

1. Année de référence : 2008.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE. Tableau C3.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468457>

Parmi les pays dont les données sur la mobilité internationale des étudiants sont disponibles, l'Australie, l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et la Suisse sont ceux qui affichent le plus d'étudiants en mobilité internationale en pourcentage de leur effectif de l'enseignement tertiaire. En Australie, 21.5 % des étudiants sont venus dans le but spécifique de poursuivre des études tertiaires. Les étudiants en mobilité internationale représentent 15.1 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Autriche, 14.6 % en Nouvelle-Zélande, 15.3 % au Royaume-Uni et 14.9 % en Suisse. À titre de comparaison, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 2 % au Chili, en Estonie, en Pologne et en Slovénie (voir le tableau C3.1 et le graphique C3.4).

Dans les pays où les données fondées sur le concept privilégié « d'étudiants en mobilité internationale » ne sont pas disponibles, les « étudiants étrangers » représentent un pourcentage significatif des effectifs de l'enseignement tertiaire en France (11.5 %). Par contraste, le pourcentage d'étudiants étrangers dans l'effectif de l'enseignement tertiaire ne dépasse pas 1 % au Brésil, au Chili, en Pologne et en Turquie (voir le tableau C3.1).

Mobilité internationale des étudiants par niveau d'enseignement et type de formation

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances. Il en ressort en premier lieu que l'internationalisation est nettement moins marquée dans les formations tertiaires de type B (plus courtes et à finalité plus professionnelle) que dans les formations tertiaires de type A (largement théoriques), sauf au Danemark, en Espagne, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Portugal. Une tendance similaire s'observe dans les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale des étudiants, sauf en Italie (voir le tableau C3.1).

Dans la plupart des pays, les étudiants en mobilité internationale sont nettement plus nombreux dans l'effectif des programmes de recherche de haut niveau que dans celui des formations tertiaires de type A. Cette tendance est manifeste au Canada, au Chili, aux États-Unis, en Islande, au Japon, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse et, dans les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de la mobilité internationale des étudiants, en Corée et en France et en Italie. Elle peut s'expliquer soit par l'attrait des programmes de recherche de haut niveau proposés dans ces pays, soit par la volonté de recruter de préférence des étudiants en mobilité internationale qui en sont déjà à un stade avancé de leur formation afin de tirer parti de leur contribution au secteur de la recherche et du développement, ou de préparer leur installation future en qualité d'immigrants hautement qualifiés (voir le tableau C3.1).

L'analyse des effectifs d'étudiants en mobilité internationale par type de formation tertiaire dans les pays d'accueil fait apparaître certaines tendances dans les formations dispensées par les pays. Dans certains pays, un pourcentage relativement important d'étudiants en mobilité internationale suivent une formation tertiaire à finalité professionnelle. C'est le cas en Belgique (26.2 %), au Chili (29.7 %), en Espagne (29.7 %), au Japon (23.7 %) et en Nouvelle-Zélande (34.7 %) (voir le tableau C3.4).

Dans d'autres pays, un pourcentage important d'étudiants en mobilité internationale suivent un programme de recherche de haut niveau. C'est particulièrement vrai en Suisse (25.7 %). Cette concentration s'observe aussi, quoique dans une moindre mesure, au Chili (17.5 %), en Espagne (17.2 %), aux États-Unis (19.4 %), en Finlande (13.5 %), au Japon (10 %), au Portugal (11.5 %), en République slovaque (11.5 %) et en Suède (16.2 %). Parmi les pays dont les données ne se basent pas sur le concept privilégié de mobilité internationale, 11.8 % des étudiants étrangers suivent un programme de recherche de haut niveau en France (voir le tableau C3.4). Tous ces pays bénéficient vraisemblablement de la contribution de cette élite internationale à leurs activités nationales de recherche et de développement. Ces étudiants sont aussi source de recettes financières dans les pays où ils s'acquittent de la totalité des frais de scolarité (voir l'encadré C3.3).

Profil des effectifs en mobilité internationale par pays d'accueil

Répartition des étudiants en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE

Les pays de l'OCDE accueillent plus d'étudiants étrangers qu'ils n'en envoient à l'étranger. En 2009, ils ont accueilli 2.9 étudiants étrangers par ressortissant de l'OCDE en formation à l'étranger. En valeur absolue, on compte 2.8 millions d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE, contre 987 000 ressortissants

d'un pays de l'OCDE en formation à l'étranger. Comme 93 % des ressortissants de l'OCDE ont choisi un autre pays de l'OCDE pour suivre leurs études, près de deux tiers des étudiants étrangers en formation dans l'OCDE sont originaires de pays tiers de l'OCDE (voir le tableau C3.6 disponible en ligne).

À l'échelle nationale, ce ratio varie sensiblement. L'Australie accueille 24 étudiants étrangers par Australien en formation à l'étranger. Ce ratio est de 15 pour 1 en Nouvelle-Zélande. Il est négatif au Chili, en Corée, en Estonie, en Grèce, en Islande, au Luxembourg, au Mexique, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Turquie. Les États-Unis et le Royaume-Uni affichent également des ratios élevés d'étudiants étrangers : ils accueillent plus de 11 étudiants étrangers par ressortissant en formation à l'étranger.

Principales régions d'origine

Ce sont les étudiants asiatiques qui constituent le groupe le plus important d'étudiants en mobilité internationale en formation dans des pays qui ont fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Ils représentent 52 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale déclaré dans le monde (51 % de l'effectif déclaré par les pays de l'OCDE et 55 % de l'effectif déclaré par des pays tiers).

Dans les pays de l'OCDE, c'est en Australie, en Corée et au Japon que les étudiants originaires d'Asie sont les plus nombreux : ils représentent plus de 75 % des étudiants étrangers ou en mobilité internationale. Dans les pays de l'OCDE, les Asiatiques sont suivis dans ce classement par les Européens (24.4 %), en particulier ceux originaires de pays membres de l'UE21 (16.9 %). Les étudiants en provenance d'Afrique représentent 10 % de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale. Enfin, les étudiants en mobilité internationale originaires d'Amérique du Nord ne représentent que 3.7 % de l'effectif total et ceux d'Amérique du Sud et des Caraïbes, 6 %. Dans l'ensemble, 32 % des étudiants en mobilité internationale en formation dans un pays membre de l'OCDE sont ressortissants d'un autre pays membre de l'OCDE (voir le tableau C3.2).

Principaux pays d'origine des étudiants en mobilité internationale

La prédominance des étudiants asiatiques et européens dans l'effectif d'étudiants en mobilité internationale ressort également de l'analyse par pays d'origine. Les étudiants allemands (3.6 %), coréens (4.8 %) et français (2.1 %) constituent les groupes les plus importants de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale originaires d'un pays de l'OCDE et en formation dans un autre pays l'OCDE. Viennent ensuite les étudiants originaires du Canada, des États-Unis et du Japon : leur pourcentage s'établit à 1.8 % (voir le tableau C3.2).

L'analyse de l'effectif d'étudiants en mobilité internationale originaires de pays non membres de l'OCDE montre que les étudiants chinois constituent de loin le plus grand groupe : ils représentent 18.2 % de l'effectif d'étudiants en mobilité en formation dans un pays membre de l'OCDE (hormis Hong-Kong [Chine], dont la part est de 1.3 %) (voir le tableau C3.2). Les destinations les plus prisées par les étudiants chinois en mobilité internationale sont avant tout les États-Unis (21.9 %), puis le Japon (14 %) et l'Australie (12.4 %). Dans les pays de l'OCDE, les étudiants chinois sont suivis par ceux originaires d'Inde (7.3 %), de Malaisie (1.9 %), du Maroc (1.6 %), du Vietnam (1.5 %) et de la Fédération de Russie (1.3 %). Parmi les étudiants asiatiques, ceux originaires d'Indonésie, du Népal, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, de Singapour et de Thaïlande représentent également un pourcentage significatif de l'effectif d'étudiants en formation à l'étranger.

Une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en formation dans les pays de l'OCDE est originaire de pays limitrophes. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, environ 20 % de l'effectif total d'étudiants étrangers sont originaires de pays qui partagent une frontière terrestre ou maritime avec le pays d'accueil. Les pourcentages plus élevés de mobilité transfrontalière sont non seulement le reflet d'une situation géographique particulière, mais peuvent aussi découler d'une meilleure perception par les étudiants des pays limitrophes des avantages en termes de coûts, de qualité et d'inscription. D'un autre côté, les pourcentages plus élevés d'étudiants étrangers originaires de pays plus éloignés géographiquement se retrouvent dans les pays qui détiennent les parts les plus importantes du marché international de l'éducation, mais aussi dans les pays entretenant des relations historiques et culturelles étroites avec l'étranger, comme le Portugal ou l'Espagne (voir le tableau C3.6 disponible en ligne).

Dans les pays de l'OCDE, les pourcentages les plus élevés de mobilité transfrontalière sont enregistrés : en Corée, où 81 % des étudiants étrangers sont originaires de Chine ou du Japon ; en Estonie, où 77 % des étudiants étrangers sont originaires de Fédération de Russie, de Finlande, de Lettonie ou de Suède ; et en République tchèque, où 68 % des étudiants étrangers sont originaires d'Allemagne, d'Autriche, de Pologne et de République slovaque. Les étudiants étrangers originaires de pays limitrophes représentent également une part importante de l'effectif d'étudiants étrangers en Autriche, en Belgique, en Fédération de Russie, aux Pays-Bas, en Pologne, en République slovaque, en Slovénie et en Suisse. Par contraste, en Australie, 5 % des étudiants étrangers sont originaires d'Indonésie, de Nouvelle-Zélande ou de Papouasie-Nouvelle-Guinée, et seuls 2 % viennent d'Océanie ; au Canada, seuls 5 % des étudiants étrangers sont originaires des États-Unis ; au Portugal, seuls 4 % des étudiants étrangers sont originaires d'Espagne ou du Maroc ; et enfin, aux États-Unis, 8 % des étudiants étrangers sont originaires des Bahamas, du Canada, de Fédération de Russie ou du Mexique. Au Portugal, environ 72 % des étudiants étrangers sont originaires d'Angola, du Brésil, du Cap-Vert, de Guinée Bissau, de Sao Tomé-et-Prince ou du Timor-Leste, pays qui ont tous le portugais comme langue officielle (voir le tableau 3.6 disponible en ligne).

Pays d'accueil des étudiants scolarisés à l'étranger

Les étudiants de l'OCDE qui décident de partir à l'étranger pour suivre des études tertiaires choisissent en grande majorité un autre pays de l'OCDE. En moyenne, 93 % des étudiants originaires d'un pays de l'OCDE qui partent à l'étranger pour suivre des études tertiaires optent pour un autre pays de l'OCDE. Le pourcentage d'étudiants étrangers originaires d'un autre pays du G20 est élevé également dans les pays de l'OCDE : 83.5 % des étudiants étrangers en formation dans un pays de l'OCDE sont originaires d'Afrique du Sud, d'Arabie saoudite, d'Argentine, du Brésil, de Chine, de Fédération de Russie, d'Inde et d'Indonésie. Il est à noter que les étudiants originaires de Belgique (2 %), d'Irlande (0.7 %), d'Islande (0.5 %), du Luxembourg (0.2 %), de Norvège (1.8 %), des Pays-Bas (1.9 %), de République slovaque (0.7 %) et de République tchèque (1.7 %) sont très peu enclins à choisir un pays tiers de l'OCDE (voir le tableau C3.3).

Les considérations linguistiques et culturelles, la proximité géographique et la similitude des systèmes d'éducation sont autant de facteurs qui interviennent dans le choix du pays d'accueil. C'est vraisemblablement à la proximité géographique et aux différences de conditions d'accès à l'enseignement tertiaire qu'il faut imputer la concentration d'étudiants allemands en Autriche, d'étudiants belges en France et aux Pays-Bas, d'étudiants français en Belgique, d'étudiants canadiens aux États-Unis, d'étudiants néo-zélandais en Australie, etc. Les considérations linguistiques et les traditions académiques expliquent certainement aussi la propension des étudiants anglophones à se rendre aux États-Unis ou dans des pays membres du Commonwealth, même s'ils sont éloignés géographiquement. Ce constat vaut aussi pour d'autres régions géopolitiques historiques, notamment l'ex-Union soviétique, la francophonie et l'Amérique latine. Par ailleurs, les réseaux migratoires jouent un rôle, comme en atteste la concentration d'étudiants portugais en France, d'étudiants turcs en Allemagne et d'étudiants mexicains aux États-Unis.

Enfin, l'analyse des destinations choisies par les étudiants en mobilité internationale révèle l'attrait de pays spécifiques, que les étudiants soient sensibles au prestige académique de leur système d'éducation ou aux perspectives d'une immigration future. À cet égard, il est intéressant de constater que les étudiants originaires de Chine ont tendance à se concentrer en Allemagne, en Australie, au Canada, en Corée, aux États-Unis, en France, au Japon, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni, des pays qui pour la plupart appliquent des mesures facilitant l'immigration des étudiants en mobilité internationale. De même, les étudiants originaires d'Inde préfèrent l'Australie, les États-Unis et le Royaume-Uni. À eux seuls, ces trois pays accueillent 77 % des étudiants indiens en formation à l'étranger (voir le tableau C3.3).

Combien d'étudiants en mobilité internationale restent-ils dans leur pays d'accueil après obtention de leur diplôme ?

Les raisons qui poussent les ex-étudiants à rester dans leur pays d'accueil après leurs études sont diverses : les différentiels salariaux par rapport à leur pays d'origine, leur intégration dans leur pays d'accueil et leurs perspectives professionnelles dans leur pays d'origine, dans leur pays d'accueil, voire dans un autre pays.

Toutefois, l'insertion professionnelle dans le pays d'accueil peut impliquer un risque de surqualification qui est plus élevé pour les ex-étudiants en mobilité internationale que pour les ressortissants nationaux.

Comme indiqué ci-dessus, plusieurs pays de l'OCDE ont assoupli leur politique d'immigration pour encourager l'installation temporaire ou permanente des étudiants en mobilité internationale. L'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande ont, par exemple, pris des mesures qui facilitent l'installation sur leur territoire des étudiants étrangers qui y ont fait des études : leur dossier d'immigration est crédité de points supplémentaires. La Finlande et la Norvège ont amendé leur loi sur la naturalisation pour tenir compte des années de résidence sur leur territoire en tant qu'étudiant (OCDE, 2011a). En France, suivre un programme de recherche de haut niveau réduit la durée de résidence requise pour prétendre à la naturalisation. Dans de nombreux autres pays de l'OCDE, les procédures d'octroi d'un permis de travail ou de séjour sont simplifiées pour les étudiants et les diplômés en mobilité internationale.

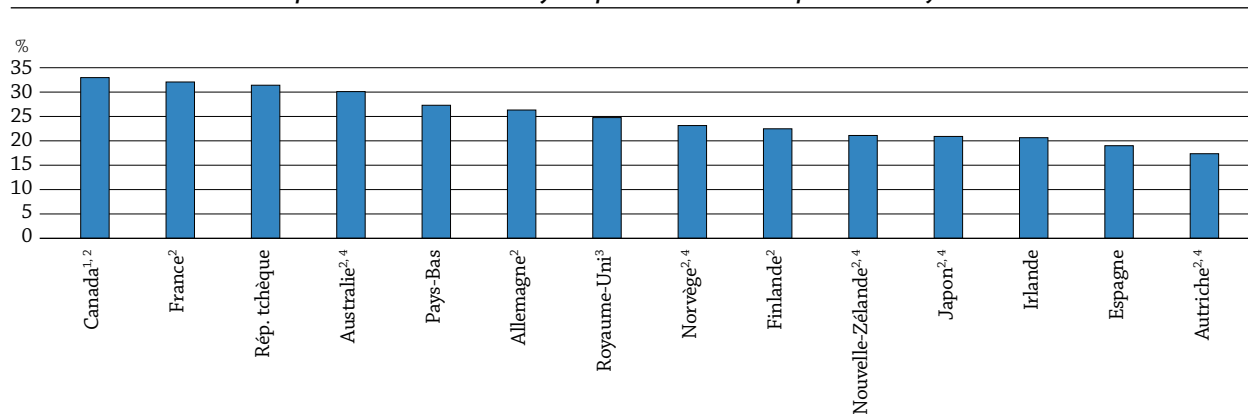
Des pays ont pris d'autres mesures pour favoriser l'intégration des étudiants en mobilité. Ainsi, la Finlande et la Norvège proposent des cours de langue nationale, alors que l'Australie, le Japon, la Norvège, la République tchèque et la Suède prévoient des stages ou des permis de travail pour favoriser l'embauche à temps partiel.

Par ailleurs, la libre circulation des travailleurs européens et la politique en matière de frais de scolarité expliquent, en partie, la grande mobilité internationale des étudiants entre les pays d'Europe, par comparaison avec celle entre les pays d'Amérique du Nord, dans la mesure où l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ne prévoit pas de libre circulation des travailleurs dans un marché du travail commun.

Taux de séjour

Le nombre d'étudiants qui s'installent dans leur pays d'accueil à l'issue de leurs études et l'efficacité des politiques mises en œuvre pour garder les immigrants hautement qualifiés peuvent être évalués à la lumière des taux de séjour. L'édition de 2011 de *Perspectives des migrations internationales* (OCDE, 2011a) propose un indicateur qui permet d'évaluer le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui sont passés du statut d'étudiant à un autre statut de résidence, en particulier un statut qui les autorise à travailler.

Graphique C3.5. Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale changeant de statut et restant dans le pays d'accueil de l'OCDE où ils ont étudié, 2008 ou 2009
 Pourcentage d'étudiants ayant changé de statut (pour des raisons professionnelles, familiales ou autres) parmi les étudiants n'ayant pas renouvelé leur permis de séjour



Remarque : pour les pays européens, les données concernent uniquement les étudiants venant d'un pays non membres de l'Espace économique européen.

1. Les données du Canada incluent les changements du statut d'étudiant à un autre statut temporaire.

2. Année de référence : 2008.

3. Effectifs d'étudiants calculés sur la base des données de visas.

4. Effectifs d'étudiants calculés sur la base des données de *Regards sur l'éducation*.

Source : OCDE (2011a).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932468476>

Cette page a fait l'objet d'un corrigendum. Voir : <http://www.oecd.org/dataoecd/7/5/48864033.pdf>

Le taux de séjour correspond au pourcentage d'étudiants en mobilité internationale qui ont changé de statut par rapport au pourcentage d'étudiants qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour « étudiant » la même année. Cet indicateur ne permet pas de chiffrer le pourcentage d'étudiants qui s'installent à long terme. Les étudiants en mobilité internationale qui travaillent pendant un certain temps à l'étranger peuvent le faire valoir à leur retour dans leur pays d'origine. Dans certains pays, un contrat à court terme à l'étranger après un doctorat peut être décisif pour obtenir un poste à l'université.

Une certaine prudence s'impose lors de l'analyse des taux de séjour présentés dans le graphique C3.5 parce que les données sont limitées et que certains étudiants n'ont pas nécessairement terminé leurs études lorsqu'ils ont changé de statut. De plus, ces étudiants ne s'installent pas nécessairement tous pour des raisons professionnelles, certains le font aussi pour des raisons humanitaires ou familiales. Enfin, ces taux sont calculés abstraction faite des étudiants en mobilité en vertu de la libre circulation des personnes, comme dans l'Union européenne. Comme ces étudiants n'ont pas besoin de permis de séjour, ils ne sont pas comptabilisés dans les statistiques y afférentes.

Le taux de séjour s'élève, en moyenne, à 25 % parmi les étudiants en mobilité internationale qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour sous le statut d'étudiant en 2008 ou en 2009. Ce taux est supérieur à 25 % en Allemagne, en Australie, au Canada, en France, aux Pays-Bas et en République tchèque. Le taux de séjour est supérieur à 17 % dans tous les pays dont les données sont disponibles et atteint même 33 % au Canada. En moyenne, 74 % des étudiants qui changent de statut le font pour des raisons professionnelles. Ce pourcentage est égal ou supérieur à 80 % en Allemagne, au Canada, en Irlande et aux Pays-Bas. Comme il est vraisemblable que le pourcentage de diplômés est plus élevé parmi ceux qui restent que parmi ceux qui s'en vont, les taux de séjour indiqués dans ce tableau sont inférieurs à des taux qui seraient calculés exclusivement sur la base des diplômés (voir le graphique C3.5).

Définitions

Par **pays de scolarisation antérieure**, on entend le pays où les étudiants ont obtenu le titre requis pour entamer les études qu'ils suivent, c'est-à-dire où ils ont obtenu leur diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires s'ils suivent une formation tertiaire théorique ou professionnelle, ou leur diplôme de fin d'études tertiaires théoriques s'ils suivent un programme de recherche de haut niveau. Les définitions nationales spécifiques des étudiants en mobilité internationale sont indiquées dans les tableaux et sont reprises à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Par « **étudiant étranger** », on entend tout étudiant qui n'est pas ressortissant du pays qui a fourni les données. Cette définition est pragmatique et opérationnelle, mais elle ne permet pas de prendre toute la mesure de la mobilité internationale des étudiants, en raison des différences de politiques nationales en matière de naturalisation des immigrants. Par exemple, l'Australie et la Suisse déclarent des pourcentages similaires d'étudiants étrangers dans leur effectif de l'enseignement tertiaire (24.4 % et 21.2 %, respectivement), mais il existe entre ces deux pays un écart sensible en termes de mobilité internationale : les étudiants en mobilité représentent 21.5 % de l'effectif de l'enseignement tertiaire en Australie, contre 14.9 % en Suisse (voir le tableau C3.1). Cette différence s'explique par le fait que l'Australie a plus tendance que la Suisse à accorder le statut de résident permanent aux migrants. En conséquence, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation des données qui se fondent sur le concept d'étudiants étrangers pour évoquer la mobilité internationale des étudiants et lors des comparaisons bilatérales.

Les étudiants sont déclarés en « **mobilité internationale** » s'ils ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays avec l'intention d'y suivre des études. Selon la législation des pays en matière d'immigration (la libre circulation des personnes dans les pays membres de l'UE et de l'EEE, par exemple) et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis comme des individus qui suivent des études dans un pays autre que celui dont ils sont des résidents habituels ou permanents ou dans lequel ils étaient scolarisés auparavant (dans les pays membres de l'UE, par exemple).

Le statut de « **résident permanent ou habituel** » est défini en fonction de la législation du pays qui fournit les données. Dans les faits, ce statut peut être subordonné à l'obtention d'une autorisation ou d'un permis de séjour « étudiant », ou à la domiciliation dans un pays étranger l'année précédant l'inscription dans le système d'éducation du pays qui fournit des données.

Méthodologie

Les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale se rapportent à l'année académique 2008-09 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2010 (voir l'annexe 3 pour plus de précisions, www.oecd.org/edu/eag2011). Certaines données proviennent aussi de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

Les données sur les étudiants étrangers et sur les étudiants en mobilité internationale ont été recueillies par les pays d'accueil. Comme les effectifs totaux, les effectifs d'étudiants étrangers et les effectifs d'étudiants en mobilité internationale proviennent des registres d'inscription des établissements d'enseignement. En général, les étudiants autochtones et les étudiants en mobilité internationale sont recensés à une date ou pendant une période précise de l'année. Cette méthode permet de calculer le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans un système d'éducation. Toutefois, le nombre réel d'étudiants en mobilité internationale peut être nettement supérieur, car de nombreux étudiants ne restent pas à l'étranger pendant toute l'année académique ou choisissent des programmes d'échange qui ne nécessitent pas d'inscription au sens strict du terme (certains programmes d'échange entre universités ou de recherche de haut niveau de courte durée, par exemple).

Par ailleurs, les effectifs d'étudiants en mobilité internationale comprennent des étudiants qui suivent des programmes d'enseignement à distance qui ne sont pas, à strictement parler, en mobilité internationale. Cette forme d'enseignement est, par exemple, assez courante dans les établissements d'enseignement tertiaire en Australie, aux États-Unis et au Royaume-Uni (OCDE, 2004b).

Comme les données sur les étudiants étrangers et les étudiants en mobilité internationale sont recueillies par les pays d'accueil, elles portent sur les flux d'entrée d'étudiants, et non sur les flux de sortie. Les pays d'accueil étudiés dans cet indicateur sont tous les pays membres de l'OCDE et les autres pays du G20 (à l'exception du Chili, de la Fédération de Russie, du Luxembourg, du Mexique et de la Slovénie), ainsi que d'autres pays qui ont fourni des données similaires à l'Institut de statistique de l'UNESCO. La combinaison de toutes ces données permet de déduire des chiffres mondiaux, d'identifier les pays d'accueil des étudiants en formation à l'étranger et d'évaluer leurs parts de marché.

Les données sur les étudiants en formation à l'étranger et les analyses tendanciennes ne sont pas basées sur les nombres d'étudiants en mobilité internationale, mais sur les nombres de ressortissants étrangers en formation dans les pays dont les données sont comparables et cohérentes dans le temps. Ces données ne comprennent donc pas les ressortissants étrangers en formation dans des pays qui n'ont pas déclaré leurs effectifs d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO. Toutes les analyses sont donc susceptibles de sous-estimer le nombre réel de ressortissants en formation à l'étranger (voir le tableau C3.3), en particulier dans les pays dont les ressortissants sont nombreux à se rendre dans des pays qui n'ont pas déclaré leur effectif d'étudiants étrangers à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO (la Chine et l'Inde, par exemple).

Estimation du taux de séjour des étudiants en mobilité internationale

Le taux de séjour correspond au ratio entre le nombre d'individus qui ont changé de statut (pour des raisons professionnelles, familiales ou autres) et le nombre d'étudiants qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour (voir OCDE, 2011a pour plus de précisions).

Le nombre d'étudiants qui n'ont pas renouvelé leur permis d'études est estimé sur la base de l'équivalence démographique : $P_2 - P_1 = I - O$, où P_1 et P_2 sont respectivement les estimations au moment 1 et au moment 2, I est le flux entrant et O est le flux sortant. Dans ce cas, P_i est le nombre de permis de séjour « étudiant » au moment i , I est le nombre de permis de séjour « étudiant » émis durant l'année, O est le nombre d'étudiants

qui n'ont pas renouvelé leur permis de séjour « étudiant » durant l'année. Dans l'ensemble, il est plus facile d'obtenir la valeur de P_i et de I que de O . Le flux sortant est ensuite estimé comme suit : $O = I - (P_2 - P_1)$. Dans les faits, comme la valeur de I tend à être plus élevée que la valeur de $(P_2 - P_1)$, le taux de séjour tend à être largement déterminé par l'importance de la valeur de I dans la formule.

Dans le graphique C3.5, où les chiffres proviennent des données sur les visas, les citoyens de l'Espace économique européen (EEE) sont exclus des chiffres des pays européens, car ils n'ont pas besoin de permis de séjour « étudiant » pour se rendre dans un autre pays de l'EEE. Le nombre de nouveaux permis de séjour « étudiant » délivrés figurent dans les statistiques nationales sur les visas et est facile à obtenir sur Internet ou auprès des autorités nationales. Dans certains pays, la valeur de P_1 et de P_2 est inconnue. Toutefois, dans un certain nombre de pays, en particulier en Australie, au Japon et en Norvège, la différence $(P_1 - P_2)$ a été estimée sur la base de l'évolution du nombre d'étudiants en mobilité internationale communiquée par les autorités en charge de l'éducation et publiée dans l'édition de 2010 de *Regards sur l'éducation* (OCDE, 2010b).

En Espagne, en Finlande, en Irlande et en République tchèque, les données statistiques sur les permis de séjour proviennent toutes de la base de données en ligne sur les migrations d'Eurostat. C'est également de cette base de données que proviennent les chiffres sur les étudiants qui ont changé de statut au Royaume-Uni. Les chiffres de l'Espagne, de la Finlande, de l'Irlande, de la République tchèque et du Royaume-Uni se rapportent à 2009. Les chiffres des autres pays se rapportent à 2008.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Références

L'importance relative des effectifs d'étudiants en mobilité internationale influe sur les taux d'accès et d'obtention d'un diplôme dans l'enseignement tertiaire, et peut les gonfler artificiellement dans certains domaines d'études ou dans certains types de formation (voir les indicateurs A2 et A3). Elle peut également avoir un impact sur les parts publique et privée des dépenses d'éducation (voir l'indicateur B3).

Dans les pays où des frais de scolarité spécifiques s'appliquent aux étudiants en mobilité internationale, la mobilité internationale des étudiants peut augmenter les budgets des établissements d'enseignement tertiaire et contribuer au financement du système d'éducation. En revanche, les étudiants en mobilité internationale peuvent représenter une lourde charge financière dans les pays où les frais de scolarité sont faibles ou nuls, en raison du coût unitaire élevé des études tertiaires (voir l'indicateur B5).

Les pourcentages d'étudiants en formation dans un pays autre que le leur ne sont qu'un aspect de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire. La dernière décennie a vu apparaître de nouvelles formes d'enseignement international : désormais, les formations et les établissements d'enseignement traversent eux aussi les frontières. Toutefois, l'internationalisation de l'enseignement tertiaire a évolué de manière différente et sous l'effet de facteurs divers selon les régions du monde. Pour une analyse approfondie de l'internationalisation de l'enseignement tertiaire et de ses implications commerciales et politiques, consulter l'ouvrage OCDE (2004).

Institut de statistique de l'UNESCO (2011), *Base de données sur l'éducation*, <http://www.uis.unesco.org>, consultée le 1^{er} juillet 2011.

Kelo, M., U. Teichler et B. Wächter (éd.) (2005), *EURODATA: Student Mobility in European Higher Education*, Verlags et Mediengesellschaft, Bonn.

OCDE (2004b), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*, Éditions OCDE.

OCDE (2008a), *OECD Review of Tertiary Education: Tertiary Education for the Knowledge Society*, Éditions OCDE.

OCDE (2011a), *Perspectives des migrations internationales 2011*, Éditions OCDE.

UNESCO (2009), *Recueil des données mondiales sur l'éducation 2009*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal.

C3

Varghese, N.V. (2009), *Globalization, Economic Crisis and National Strategies for Higher Education Development*, IIEP, UNESCO, Paris.

D'autres documents en rapport avec cet indicateur sont disponibles en ligne :

- **Tableau C3.6. Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'origine et d'accueil (2009), et évolution des parts de marché dans le secteur international de l'éducation (2000, 2009)**


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471459>

Tableau C3.1. Étudiants en mobilité internationale et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000, 2004 et 2009)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et en mobilité), proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux d'étudiants (nationaux et étrangers) et indice de variation des effectifs d'étudiants étrangers

Lecture de 1^{ère} colonne : la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 21.5 % en Australie et 14.9 % en Suisse. Selon la législation des pays en matière d'immigration et les données disponibles, les étudiants en mobilité internationale peuvent être définis soit sur la base du pays dont ils étaient résidents permanents, soit sur la base du pays où ils étaient scolarisés auparavant. Les données présentées dans ce tableau donnent le meilleur aperçu disponible de la mobilité des étudiants pour chaque pays.

Lecture de la 6^e colonne : la proportion de ressortissants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire représente 24.4 % en Australie et 21.2 % en Suisse.

OCDE	Étudiants en mobilité internationale					Étudiants étrangers				
	Proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Indice de variation du pourcentage d'étudiants en mobilité internationale pour l'ensemble du tertiaire (2004 = 100)	Proportion d'étudiants étrangers dans les effectifs totaux de l'enseignement tertiaire				Indice de variation du nombre d'étudiants étrangers pour l'ensemble du tertiaire (2000 = 100)
	Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau		Ensemble du tertiaire	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Australie	21.5	19.5	21.7	26.3	129	24.4	19.9	24.7	36.9	244
Autriche	15.1	2.0	16.0	24.9	134	19.4	11.1	19.8	27.5	196
Belgique	9.2	5.9	11.0	20.3	154	12.6	9.3	13.9	31.7	120
Canada ^{1, 2}	6.5	4.0	7.0	20.2	73	13.2	9.8	13.7	39.2	202
Chili	0.3	0.2	0.2	10.4	m	0.9	0.7	0.9	10.8	216
Rép. tchèque	m	m	m	m	m	7.3	1.1	7.7	10.2	560
Danemark	5.4	8.6	4.7	11.3	118	9.6	13.5	8.7	19.7	175
Estonie	1.6	0.3	2.2	3.5	m	3.7	3.5	3.8	5.3	295
Finlande	3.7	n	3.4	7.1	107	4.2	n	3.9	9.3	226
France	m	m	m	m	m	11.5	4.1	12.7	40.9	182
Allemagne	m	m	9.0	m	m	10.5	4.0	12.0	m	137
Grèce ³	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Hongrie	3.7	0.4	3.9	5.8	132	4.3	0.5	4.5	7.0	171
Islande	4.6	0.9	4.4	22.0	m	5.5	0.9	5.3	23.0	231
Irlande	7.1	x(1)	x(1)	x(1)	105	7.1	x(6)	x(6)	x(6)	175
Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Italie	m	m	m	m	m	3.3	7.1	3.2	8.2	264
Japon	3.1	3.5	2.6	16.0	116	3.4	3.6	3.0	16.8	198
Corée	m	m	m	m	m	1.6	0.5	1.8	6.7	1483
Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pays-Bas ³	3.8	n	3.9	m	80	7.2	n	7.3	m	317
Nouvelle-Zélande	14.6	18.1	12.4	34.5	m	26.5	27.8	25.1	49.8	850
Norvège	2.3	1.0	2.3	5.3	141	8.0	3.5	7.3	29.1	201
Pologne	0.8	0.1	0.8	2.4	m	0.8	0.1	0.8	2.4	277
Portugal	2.4	7.5	2.3	6.9	m	4.8	8.8	4.5	12.3	169
Rép. slovaque	2.7	0.7	2.5	6.9	m	2.8	0.8	2.6	7.2	418
Slovénie	1.8	0.6	2.1	9.7	m	1.7	1.0	1.9	8.5	253
Espagne	2.7	5.7	1.7	10.8	329	4.7	5.7	3.6	22.0	333
Suède	6.4	0.4	6.0	21.9	159	9.4	3.9	8.8	25.9	155
Suisse ³	14.9	m	15.6	47.0	117	21.2	18.9	18.8	47.0	190
Turquie	m	m	m	m	m	0.7	0.1	1.0	2.8	124
Royaume-Uni	15.3	6.1	16.7	42.5	114	20.7	12.6	21.8	47.5	163
États-Unis	3.5	1.1	3.4	28.1	102	m	m	m	m	139
Moyenne OCDE	6.4	3.9	6.5	17.5	132	8.7	6.2	8.7	21.1	289
Moyenne UE21	5.4	2.7	5.7	13.4	143	7.7	4.8	7.9	17.9	241
Autres G20										
Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Brazil	m	m	m	m	m	0.3	0.2	0.3	2.0	m
Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Féd. de Russie ^{2, 3}	m	m	m	m	m	1.4	0.5	1.6	m	331
Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m

1. Année de référence : 2008.

2. Les établissements privés sont exclus.

3. Les pourcentages pour l'ensemble du tertiaire sont sous-estimés en raison de l'exclusion de certaines formations.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471364>

Tableau C3.2. [1/2] Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2009)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'origine dans les effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En l'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, le tableau indique la proportion d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants.

Lecture de la 3^e colonne : 0.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés au Canada viennent d'Allemagne, 0.1 % de Grèce, etc.

Lecture de la 10^e colonne : 4.2 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Irlande viennent d'Allemagne, 0.5 % de Grèce, etc.

Lecture de la 21^e colonne : 34.7 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 0.5 % des ressortissants grecs, etc.

		Pays d'accueil																				
		OCDE																				
		Étudiants en mobilité internationale																				
Pays d'origine		Australie	Belgique	Canada ^{1,2}	Chili	Danemark	Estonie	Allemagne ^{3,4}	Hongrie	Islande	Irlande	Pays-Bas ²	Nouvelle-Zélande	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne ³	Suède	Suisse ³	Royaume-Uni	États-Unis	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)	
OCDE	Australie	a	0.1	0.3	n	0.2	n	0.2	0.1	0.6	0.1	7.7	0.2	n	n	n	0.3	0.3	0.5	0.5		
	Autriche	0.1	0.1	0.1	n	0.3	0.2	3.0	0.9	1.9	0.4	0.4	0.1	0.3	1.1	0.9	0.2	0.3	2.3	0.4	0.1	
	Belgique	n	a	0.2	n	0.3	0.9	0.5	0.1	0.5	0.4	4.1	n	0.8	n	0.2	0.8	0.1	0.6	0.7	0.1	
	Canada	1.7	0.2	a	0.3	0.4	0.2	0.3	1.0	2.4	4.7	0.2	1.3	0.3	0.1	n	0.2	0.7	1.0	1.5	4.4	
	Chili	0.1	0.1	0.2	a	0.1	n	0.3	n	n	0.1	n	0.2	0.1	n	n	3.0	0.1	0.3	0.1	0.3	
	Rép. tchèque	n	0.1	n	n	0.7	n	0.8	0.4	2.2	0.3	0.2	n	0.3	52.0	0.2	0.1	0.2	0.3	0.4	0.1	
	Danemark	0.1	n	0.1	n	a	0.6	0.2	0.1	6.1	0.3	0.2	0.3	0.1	n	0.2	0.1	0.8	0.2	0.4	0.1	
	Estonie	n	n	n	n	1.2	a	0.3	n	0.6	0.1	0.1	n	n	n	n	0.1	0.4	0.1	0.2	n	
	Finlande	0.1	0.1	0.1	n	1.1	55.4	0.4	0.2	4.6	0.4	0.5	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	4.8	0.2	0.5	0.1	
	France	0.5	16.6	6.4	0.9	1.2	1.0	2.9	0.6	7.4	4.1	1.6	1.0	3.1	0.1	0.2	2.8	1.5	15.5	3.6	1.1	
	Allemagne	0.8	1.0	0.7	1.1	9.6	1.7	a	11.6	13.7	4.2	59.2	3.3	1.5	5.3	0.3	2.5	3.7	27.3	3.9	1.4	
	Grèce	n	0.2	0.1	n	0.7	0.1	1.2	1.3	0.3	0.5	0.5	n	0.1	8.7	0.3	0.5	0.8	0.9	3.3	0.3	
	Hongrie	n	0.1	n	n	1.5	0.1	1.0	a	0.6	0.3	0.6	n	0.1	1.3	0.6	0.1	0.2	0.5	0.3	0.1	
	Islande	n	n	n	n	8.0	0.1	n	0.6	a	n	0.1	n	n	n	n	n	0.6	n	0.1	0.1	
	Irlande	0.1	n	0.1	n	0.1	0.1	0.2	1.1	0.3	a	0.2	0.1	n	0.5	n	0.2	0.1	0.1	4.2	0.2	
	Israël	0.1	0.1	0.3	0.1	0.1	0.1	0.7	5.5	n	0.1	0.2	n	0.1	1.8	n	0.1	0.1	0.2	0.2	0.5	
	Italie	0.1	0.5	0.2	0.3	1.6	1.3	1.9	0.4	3.8	2.3	0.8	0.1	1.7	0.3	6.1	4.8	1.1	7.3	1.7	0.6	
	Japon	1.0	0.2	1.5	n	0.1	0.3	1.0	0.7	1.9	0.5	0.2	2.0	n	0.1	n	0.2	0.6	0.6	1.1	4.4	
	Corée	2.6	0.1	0.1	0.3	0.1	n	2.2	0.3	0.5	n	0.4	4.2	n	0.1	n	0.2	0.3	0.4	1.2	11.2	
	Luxembourg	n	1.4	n	n	n	n	1.4	n	n	0.1	0.1	n	0.3	n	n	0.1	n	1.0	0.2	n	
	Mexique	0.2	0.1	1.2	2.6	0.4	0.1	0.8	0.1	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	n	5.9	0.6	0.6	0.4	2.2	
	Pays-Bas	0.1	6.5	0.2	n	0.9	0.4	0.4	0.1	2.0	0.5	a	0.2	0.3	n	n	0.5	0.6	0.6	0.9	0.3	
	Nouvelle-Zélande	0.9	n	0.1	n	n	n	n	n	n	0.1	n	a	n	n	n	n	n	0.1	0.1	0.2	
	Norvège	0.5	0.1	0.2	0.1	14.9	0.5	0.2	4.9	2.6	0.5	0.5	0.4	0.1	4.1	n	1.0	1.5	0.2	0.8	0.2	
	Pologne	0.1	0.5	0.2	0.1	4.9	0.3	5.0	0.3	4.5	1.9	1.8	n	1.4	1.3	0.6	1.0	0.9	1.2	2.5	0.4	
	Portugal	n	0.2	0.1	n	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	n	a	0.2	0.1	5.3	0.3	0.4	0.8	0.1	
	Rép. slovaque	n	0.1	n	n	0.5	n	0.5	14.5	1.3	0.2	0.3	n	n	a	0.3	0.1	0.1	0.4	0.4	0.1	
	Slovénie	n	n	n	n	0.3	n	0.2	0.1	0.3	0.1	0.1	n	0.2	n	a	0.1	n	0.1	0.1	n	
Espagne	0.1	0.3	0.1	0.6	1.3	0.7	2.0	0.9	5.2	1.5	1.1	0.1	4.9	0.2	0.4	a	0.8	1.4	1.6	0.6		
Suède	0.3	0.1	0.1	0.1	12.1	0.6	0.3	2.7	4.6	0.4	0.3	0.2	1.4	0.2	0.2	a	0.6	0.9	0.5			
Suisse	0.1	0.3	0.3	n	0.3	0.1	1.0	0.1	0.8	0.2	0.3	0.1	0.7	0.2	n	0.7	0.2	a	0.6	0.2		
Turquie	0.2	0.4	0.6	n	0.8	0.5	3.4	1.2	0.4	0.3	0.8	0.1	0.4	0.1	0.4	0.1	1.3	1.6	0.7	2.0		
Royaume-Uni	0.6	0.3	0.9	0.1	0.9	1.0	0.6	0.9	4.0	16.9	0.9	1.3	1.3	0.8	0.1	1.3	0.5	0.8	a	1.3		
États-Unis	1.2	0.5	9.1	0.8	1.2	1.7	1.8	1.8	3.8	19.7	0.6	6.2	1.1	0.3	0.2	1.5	1.6	1.9	3.9	a		
Total OCDE		11.8	30.1	23.8	7.6	66.0	67.9	35.1	52.7	77.5	62.2	77.0	29.6	20.0	80.3	12.0	33.0	25.2	69.0	38.0	33.7	
Autres G20	Argentine	n	0.1	0.2	7.9	0.1	n	0.2	n	0.1	n	0.1	0.2	n	0.1	4.7	0.1	0.4	0.1	0.4		
	Brésil	0.3	0.2	0.5	3.9	0.3	0.2	1.1	n	0.1	0.2	0.3	0.4	24.7	n	0.2	3.8	0.4	1.1	0.4	1.3	
	Chine	27.3	1.3	21.4	0.6	7.0	4.8	11.8	1.4	2.4	8.7	7.3	23.5	0.4	0.3	0.3	1.2	11.4	2.1	12.9	18.8	
	Inde	10.3	0.4	3.7	0.1	2.6	0.6	1.8	0.2	1.1	3.8	0.3	14.9	0.2	0.1	0.5	0.3	3.5	1.3	9.4	15.4	
	Indonésie	4.0	0.1	0.8	n	0.1	0.2	0.8	n	0.6	0.1	1.4	0.8	0.1	n	0.1	0.3	0.1	0.3	1.1	1.1	
	Féd. de Russie	0.3	0.4	0.6	0.2	0.6	5.2	5.2	1.0	2.4	0.6	0.8	0.7	0.5	0.6	1.4	1.0	1.4	1.9	0.8	0.7	
	Arabie saoudite	1.4	n	1.4	n	n	n	0.1	0.3	n	0.5	n	0.9	n	1.3	n	n	0.1	n	1.4	1.9	
	Afrique du Sud	0.3	0.1	0.1	n	0.1	0.1	0.1	n	n	1.2	0.2	0.3	0.5	n	n	n	0.1	0.2	0.4	0.3	
	Total des autres G20		44.0	2.6	28.6	12.6	10.7	11.0	21.0	3.1	6.9	15.2	10.3	41.6	26.6	2.5	2.6	11.1	17.3	7.2	25.7	39.8
	Grandes régions																					
Total de l'Afrique		3.0	4.5	13.2	0.2	2.8	1.7	9.2	2.6	2.2	5.7	2.4	1.0	46.7	1.3	0.5	10.3	6.0	6.1	9.7	5.5	
Total de l'Asie		79.1	4.6	47.2	1.4	17.8	9.8	32.6	18.5	10.3	29.3	13.2	58.7	3.6	11.0	2.5	3.6	40.3	10.2	49.1	68.4	
Total de l'Europe		4.2	30.2	12.4	3.8	74.6	86.0	43.0	75.7	78.7	39.0	79.7	8.7	20.4	86.8	75.3	30.9	24.7	71.4	32.4	10.8	
<i>dont l'UE21</i>		3.1	28.1	9.8	3.3	39.4	64.5	23.0	36.5	64.1	35.2	73.4	7.2	16.8	73.3	11.2	21.1	17.2	61.8	26.8	7.7	
Total de l'Amérique du Nord		2.9	0.7	9.6	1.1	1.6	1.8	2.1	2.9	6.3	24.4	0.8	7.5	1.4	0.4	0.2	1.7	2.3	2.8	5.5	4.5	
Total de l'Océanie		1.8	0.1	0.4	n	0.2	n	0.2	0.1	0.6	0.7	0.1	11.0	0.3	n	n	0.1	0.3	0.4	0.6	0.8	
Total de l'Amérique latine et des Caraïbes		1.3	1.0	7.8	92.4	1.2	0.6	4.3	0.2	1.9	1.0	2.4	1.2	27.5	0.5	0.9	51.4	2.4	5.1	2.2	10.1	
Non précisé		7.8	58.9	9.4	1.2	1.7	n	8.6	n	n	n	1.4	12.0	n	n	20.6	2.1	23.9	4.0	0.5	n	
Total tous pays confondus		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	

1. Année de référence : 2008.

2. Les établissements privés sont exclus.

3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Tableau C3.2. [2/2] Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'origine (2009)

Proportion d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'origine dans les effectifs totaux d'étudiants en mobilité internationale et d'étudiants étrangers par pays d'accueil (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion d'étudiants en mobilité internationale par pays d'origine, défini comme le pays soit où ils résidaient, soit où ils étaient scolarisés auparavant, dans les effectifs d'étudiants de l'enseignement tertiaire par pays d'accueil. En l'absence de données sur les étudiants en mobilité internationale, le tableau indique la proportion d'étudiants étrangers par pays d'origine défini comme le pays dont ils sont ressortissants.

lecture de la 3^e colonne : 0.7 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés au Canada viennent d'Allemagne, 0.1 % de Grèce, etc.

lecture de la 10^e colonne : 4.2 % des étudiants en mobilité internationale scolarisés en Irlande viennent d'Allemagne, 0.5 % de Grèce, etc.

lecture de la 21^e colonne : 34.7 % des étudiants étrangers scolarisés en Autriche sont des ressortissants allemands, 0.5 % des ressortissants grecs, etc.

Pays d'origine	Pays d'accueil														Total des pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)	Total des pays d'accueil dont les données sont disponibles
	OCDE										Autres G20					
	Étudiants étrangers										Étudiants étrangers					
	Autriche ^{3,5}	Rép. tchèque ⁵	Finlande ⁵	France ⁵	Italie ⁵	Japon ⁵	Corée ⁵	Norvège ⁵	Pologne ⁵	Turquie ⁵	Total des pays d'accueil (pays membres de l'OCDE)	Brésil ¹	Féd. de Russie ^{2,4,5}	Total des pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)		
(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)		
OCDE																
Australie	0.2	n	0.4	0.1	0.1	0.2	0.1	0.3	0.1	0.2	0.4	0.1	n	0.1	0.3	
Autriche	a	0.1	0.3	0.2	0.3	n	n	0.3	0.3	0.2	0.4	0.1	n	0.1	0.4	
Belgique	0.2	n	0.2	1.2	0.3	n	n	0.2	0.1	0.1	0.4	0.3	n	n	0.3	
Canada	0.2	0.2	0.7	0.6	0.2	0.2	0.5	0.6	2.4	0.1	1.8	0.2	n	0.1	1.4	
Chili	0.1	n	0.1	0.3	0.4	n	n	0.4	n	n	0.3	2.6	n	0.3	0.3	
Rép. tchèque	1.1	a	0.4	0.3	0.3	n	n	0.3	5.5	n	0.4	n	n	n	0.3	
Danemark	0.2	n	0.4	0.1	0.1	n	n	4.6	0.2	0.1	0.2	0.1	n	n	0.2	
Estonie	0.1	n	5.4	n	0.1	n	n	0.4	0.1	n	0.1	n	0.4	0.1	0.1	
Finlande	0.3	n	a	0.1	0.1	0.1	n	1.9	0.1	n	0.3	0.1	n	0.2	0.2	
France	0.9	0.3	1.3	a	1.7	0.4	0.1	1.2	0.7	0.3	2.1	1.9	0.1	0.2	1.6	
Allemagne	34.7	1.1	3.5	2.7	2.4	0.4	0.1	4.4	3.1	2.5	3.6	1.7	0.2	0.3	2.9	
Grèce	0.5	0.7	0.5	0.7	6.5	n	n	0.2	0.2	3.9	1.0	n	0.2	0.5	0.9	
Hongrie	2.6	0.3	0.9	0.2	0.3	0.1	n	0.2	0.4	0.1	0.3	n	n	n	0.2	
Islande	0.1	n	0.1	n	n	n	n	1.6	n	n	0.1	n	n	n	0.1	
Irlande	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	n	n	0.1	0.1	n	0.7	n	n	n	0.6	
Israël	0.2	0.5	0.2	0.1	2.2	n	n	0.1	0.2	0.1	0.4	0.1	0.3	0.9	0.5	
Italie	11.4	0.1	1.3	2.1	a	0.1	n	0.7	0.4	0.1	1.4	1.4	n	0.9	1.3	
Japon	0.7	0.1	0.9	0.7	0.4	a	2.0	0.4	0.2	0.1	1.8	0.6	0.1	0.2	1.4	
Corée	0.7	0.1	0.4	1.0	0.7	18.9	a	0.3	0.2	0.1	4.8	1.6	0.5	0.6	3.8	
Luxembourg	1.0	n	n	0.6	0.1	n	n	n	n	n	0.3	n	n	n	0.2	
Mexique	0.2	n	0.7	0.7	0.5	0.1	n	0.3	0.1	n	1.0	0.6	n	0.3	0.9	
Pays-Bas	0.4	n	0.7	0.3	0.2	0.1	n	1.3	0.1	0.2	0.4	0.2	n	n	0.3	
Nouvelle-Zélande	n	n	0.1	n	n	0.1	0.1	0.1	0.1	n	0.2	n	n	n	0.1	
Norvège	0.1	0.8	0.6	0.1	0.1	n	n	a	6.9	n	0.5	n	n	n	0.4	
Pologne	2.8	1.2	1.7	1.2	2.2	0.1	n	1.5	a	n	1.3	0.1	n	0.1	1.0	
Portugal	0.2	1.3	0.3	1.1	0.2	n	n	0.3	0.3	n	0.5	4.2	n	0.2	0.4	
Rép. slovaque	2.5	65.5	0.2	0.2	0.3	n	n	0.2	2.4	n	1.1	n	n	n	0.9	
Slovénie	1.3	0.1	0.1	n	0.5	n	n	n	0.1	n	0.1	n	n	n	0.1	
Espagne	0.9	0.1	1.1	1.6	0.8	0.1	n	0.8	0.8	n	0.9	1.1	n	0.1	0.7	
Suède	0.3	0.4	3.9	0.2	0.2	0.1	n	7.4	4.9	n	0.6	0.1	n	0.1	0.5	
Suisse	1.3	n	0.3	0.7	1.6	0.1	n	0.3	0.1	0.1	0.4	0.3	n	0.1	0.3	
Turquie	4.4	0.2	0.9	0.9	0.9	0.1	0.1	0.5	0.8	a	1.2	n	0.3	2.1	1.4	
Royaume-Uni	0.4	1.3	1.5	1.0	0.4	0.3	n	1.8	0.6	0.4	0.9	1.7	n	0.2	0.7	
États-Unis	0.9	0.6	1.7	1.4	0.6	1.6	1.5	2.1	5.9	0.3	1.8	2.5	0.1	0.7	1.6	
Total OCDE	70.9	75.4	31.2	20.8	24.8	23.4	4.9	34.9	37.1	8.8	31.6	21.7	2.3	8.5	26.3	
Autres G20																
Argentine	n	n	0.1	0.3	0.6	0.1	n	0.1	n	n	0.3	4.7	n	0.3	0.3	
Brésil	0.2	n	0.5	1.4	1.7	0.4	0.1	0.6	0.2	n	1.0	a	0.1	0.5	0.8	
Chine	2.3	0.5	15.8	9.5	6.6	60.3	78.6	4.7	1.9	0.8	18.2	2.0	6.6	10.6	16.5	
Inde	0.6	0.4	2.4	0.5	1.1	0.4	0.8	1.1	2.1	n	7.3	0.1	3.1	2.4	6.2	
Indonésie	0.1	n	0.2	0.1	0.2	1.4	0.6	0.5	0.2	0.2	1.0	n	n	1.4	1.1	
Féd. de Russie	1.3	5.8	10.9	1.4	1.7	0.3	0.5	5.4	2.9	2.2	1.3	0.2	a	2.5	1.6	
Arabie saoudite	0.1	n	n	0.2	n	0.1	0.1	n	0.4	0.1	1.0	n	n	1.2	1.0	
Afrique du Sud	0.1	0.1	0.1	n	n	n	n	0.2	0.1	n	0.2	0.3	n	0.1	0.2	
Total des autres G20	4.7	6.8	30.0	13.4	12.0	62.9	80.7	12.6	7.7	3.4	30.2	7.4	9.9	19.0	27.7	
Grandes régions																
Total de l'Afrique	1.5	1.6	19.3	42.9	11.4	0.8	0.8	10.2	4.5	2.4	10.0	26.3	4.3	16.5	11.5	
Total de l'Asie	13.1	9.8	34.8	22.1	19.4	93.2	95.4	17.3	18.8	57.3	50.9	6.1	60.6	55.2	51.9	
Total de l'Europe	82.8	86.7	40.4	21.1	56.5	2.6	1.1	42.5	67.1	25.1	24.4	14.0	29.6	18.3	23.0	
dont l'UE21	61.8	72.9	24.0	14.1	17.1	1.9	0.4	27.9	20.2	7.9	16.9	13.1	1.0	3.2	13.8	
Total de l'Amérique du Nord	1.2	0.7	2.4	2.0	0.8	1.9	2.0	2.6	8.4	0.3	3.7	2.6	0.1	0.8	3.0	
Total de l'Océanie	0.2	n	0.5	0.2	0.1	0.4	0.2	0.4	0.1	0.2	0.7	0.8	n	1.5	0.9	
Total de l'Amérique latine et des Caraïbes	1.2	0.7	2.4	5.6	9.1	1.1	0.4	2.5	1.0	0.1	6.0	23.8	0.6	7.7	6.4	
Non précisé	n	0.5	0.2	6.2	2.7	n	n	24.5	0.1	14.6	4.3	26.4	4.8	n	3.3	
Total tous pays confondus	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	

1. Année de référence : 2008.

2. Les établissements privés sont exclus.

3. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471383>

Tableau C3.3. [1/2] Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2009)

Proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil dans les effectifs de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger tous pays d'accueil confondus (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil.
 Lecture de la 2^e colonne : l'Autriche accueille 5.8 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 12.5 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.
 Lecture de la 1^{ère} ligne : la France accueille 2.7 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle-Zélande accueille 28.5 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

Pays d'origine		Pays d'accueil																			
		OCDE																			
		Australie	Autriche ¹	Belgique	Canada ^{2,3}	Chili	Rép. tchèque	Danemark	Estonie	Finlande	France	Allemagne ⁴	Grèce ⁵	Hongrie	Islande	Irlande ⁶	Israël	Italie	Japon	Corée	Luxembourg ⁵
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	(19)	(20)		
OCDE	Australie	a	0.9	0.3	4.6	n	n	0.5	n	0.4	2.7	3.4	m	0.1	n	0.7	m	0.5	3.1	0.6	m
	Autriche	1.8	a	0.4	1.1	n	0.2	0.4	n	0.3	3.0	52.2	m	0.9	0.1	0.4	m	1.4	0.3	0.1	m
	Belgique	0.7	1.0	a	3.2	n	0.1	0.4	0.1	0.2	24.8	8.6	m	0.2	n	0.5	m	1.7	0.4	n	m
	Canada	9.5	0.3	0.3	a	n	0.1	0.2	n	0.2	3.0	1.4	m	0.3	n	1.3	m	0.3	0.7	0.6	m
	Chili	3.4	0.3	1.1	3.3	a	0.1	0.3	n	0.2	7.1	6.3	m	n	n	0.1	m	2.3	0.3	0.1	m
	Rép. tchèque	0.8	5.8	0.6	1.0	n	a	1.0	n	0.4	6.5	16.4	m	0.5	0.2	0.4	m	1.6	0.4	0.1	m
	Danemark	3.1	1.5	0.7	1.9	0.1	0.1	a	0.1	0.7	2.9	7.8	m	0.2	1.2	0.6	m	1.1	0.4	0.1	m
	Estonie	0.3	1.3	0.5	0.5	n	n	5.2	a	14.9	2.2	13.8	m	0.2	0.2	0.3	m	1.2	0.4	n	m
	Finlande	1.3	1.9	0.4	0.8	n	0.1	2.2	5.5	a	2.7	7.8	m	0.4	0.4	0.5	m	0.8	0.8	n	m
	France	1.8	0.8	24.3	11.6	0.1	0.2	0.4	n	0.2	a	9.4	m	0.2	0.1	0.8	m	1.6	0.8	0.1	m
	Allemagne	1.8	19.8	0.9	1.2	0.1	0.3	2.0	n	0.4	6.5	a	m	1.7	0.1	0.5	m	1.5	0.5	0.1	m
	Grèce	0.2	0.9	1.4	0.5	n	0.7	0.4	n	0.2	5.4	16.6	a	0.5	n	0.2	m	12.4	0.1	n	m
	Hongrie	0.5	17.9	1.4	1.4	n	1.1	2.6	n	1.3	6.6	25.9	m	a	0.1	0.4	m	2.4	1.0	0.1	m
	Islande	0.9	0.8	0.1	0.9	n	0.1	46.5	0.1	0.3	0.7	2.6	m	6.0	a	0.2	m	0.3	0.7	n	m
	Irlande	1.1	0.4	0.4	1.5	n	0.3	0.3	n	0.2	2.0	2.1	m	0.8	n	a	m	0.2	0.1	n	m
	Israël	1.1	0.7	0.2	6.6	n	0.8	0.3	n	0.2	1.8	8.6	m	3.9	n	0.1	a	8.6	0.3	n	m
	Italie	0.7	12.5	3.5	0.6	n	0.1	0.6	n	0.3	9.8	14.9	m	0.1	0.1	0.5	m	a	0.3	n	m
	Japon	5.7	0.9	0.3	4.3	n	0.1	0.1	n	0.3	3.9	4.5	m	0.2	n	0.1	m	0.6	a	2.1	m
	Corée	5.3	0.4	0.1	0.3	n	n	n	n	n	1.9	4.2	m	0.1	n	n	m	0.4	19.5	a	m
	Luxembourg	0.2	7.4	20.8	0.2	n	n	n	0.1	n	18.4	34.1	m	0.1	n	0.2	m	0.4	0.1	n	a
Mexique	1.6	0.3	0.3	6.3	0.5	n	0.2	n	0.3	6.0	5.2	m	n	n	0.1	m	1.0	0.5	n	m	
Pays-Bas	1.8	1.4	30.5	2.4	n	0.1	1.6	n	0.5	4.2	10.0	m	0.1	0.1	0.4	m	0.8	0.5	n	m	
Nouvelle-Zélande	52.7	0.2	0.1	n	n	0.1	0.3	n	0.2	1.4	1.4	m	0.1	n	0.4	m	0.1	1.9	0.7	m	
Norvège	9.5	0.5	0.2	1.5	0.1	1.7	18.9	n	0.5	2.0	3.5	m	5.1	0.2	0.4	m	0.5	0.4	n	m	
Pologne	0.4	4.1	1.6	1.9	n	0.9	2.5	n	0.5	7.6	33.4	m	0.2	0.1	0.6	m	3.7	0.3	n	m	
Portugal	0.5	0.8	4.6	1.6	n	2.4	0.5	n	0.2	16.4	10.0	m	0.3	n	0.2	m	0.8	0.2	n	m	
Rép. slovaque	0.3	5.0	0.3	0.4	n	68.4	0.3	n	0.1	1.4	4.4	m	8.0	n	0.1	m	0.7	0.1	n	m	
Slovénie	0.8	25.4	0.9	0.6	n	0.8	1.1	n	0.6	2.8	18.5	m	0.7	0.1	0.3	m	11.2	0.5	n	m	
Espagne	0.5	2.0	3.5	0.8	0.2	0.1	0.9	n	0.5	14.7	18.6	m	0.5	0.2	0.7	m	2.1	0.5	n	m	
Suède	5.1	1.2	0.4	1.2	0.1	0.8	13.8	n	3.0	2.7	3.7	m	2.5	0.3	0.3	m	0.7	0.9	n	m	
Suisse	2.7	6.5	1.2	3.4	0.1	0.1	0.7	n	0.3	14.5	20.1	m	0.1	0.1	0.2	m	8.6	0.6	0.1	m	
Turquie	0.6	3.6	0.5	1.3	n	0.1	0.6	n	0.2	3.2	38.2	m	0.3	n	0.1	m	0.9	0.2	0.1	m	
Royaume-Uni	5.2	0.8	0.8	7.6	n	1.3	1.6	n	0.6	8.1	5.9	m	0.4	0.1	6.8	m	0.8	1.3	0.1	m	
États-Unis	5.4	1.0	0.4	18.5	0.1	0.3	0.6	n	0.4	6.4	6.5	m	0.5	0.1	4.6	m	0.8	3.8	1.4	m	
Total OCDE	3.1	4.3	3.1	3.4	0.1	2.3	1.4	0.1	0.4	5.3	11.1	m	0.8	0.1	0.8	m	1.7	3.1	0.2	m	
Total UE21	1.5	6.9	5.5	2.9	n	4.2	1.5	0.1	0.6	6.5	11.9	m	1.1	0.1	0.9	m	2.1	0.5	n	m	
Autres G20	Argentine	0.7	0.2	0.4	4.2	3.2	n	0.2	n	0.1	5.7	3.1	m	n	n	m	3.2	0.6	0.1	m	
	Brésil	2.3	0.4	0.6	3.2	0.6	n	0.3	n	0.2	10.5	7.3	m	n	n	0.1	m	3.5	1.8	0.1	m
	Chine	12.4	0.2	0.2	6.1	n	n	0.3	n	0.4	4.2	4.4	m	n	n	0.2	m	0.8	14.0	6.9	m
	Inde	12.6	0.2	0.2	4.8	n	0.1	0.2	n	0.1	0.6	1.7	m	n	n	0.2	m	0.3	0.3	0.2	m
	Indonésie	26.5	0.2	0.3	2.7	n	n	n	n	0.1	0.8	6.3	m	n	n	n	m	0.3	4.6	0.8	m
	Féd. de Russie	1.2	1.2	0.9	2.7	n	2.9	0.6	2.0	2.2	5.8	21.4	m	0.3	n	0.1	m	1.9	0.6	0.4	m
	Arabie saoudite	10.7	0.1	n	3.9	n	n	n	n	n	1.2	0.4	m	0.2	n	0.2	m	0.1	0.2	0.1	m
	Afrique du Sud	10.2	0.5	0.7	5.3	n	0.5	0.3	n	0.2	1.1	1.8	m	0.1	n	1.9	m	0.2	0.3	0.1	m
	Total Autres G20	11.7	0.3	0.3	5.2	0.1	0.2	0.3	0.1	0.4	3.4	4.9	m	0.1	n	0.2	m	0.8	8.6	4.2	m
	Total tous pays confondus	7.0	1.6	1.3	5.2	0.2	0.8	0.6	0.1	0.3	6.8	7.0	0.7	0.5	n	0.4	m	1.8	3.6	1.4	n

Remarque : les proportions d'étudiants scolarisés à l'étranger sont calculées uniquement sur la base des effectifs d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.
2. Année de référence : 2008.
3. Les établissements privés sont exclus.
4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.
5. Total fondé sur les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO.
6. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471402>

Tableau C3.3. [2/2] Répartition des ressortissants nationaux scolarisés à l'étranger, par pays d'accueil (2009)

Proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil dans les effectifs de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger tous pays d'accueil confondus (calculs fondés sur le nombre d'individus)

Le tableau indique la proportion de ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger par pays d'accueil.

 Lecture de la 2^e colonne : l'Autriche accueille 5.8 % des ressortissants tchèques scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, 12.5 % des ressortissants italiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

 Lecture de la 1^{ère} ligne : la France accueille 2.7 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, la Nouvelle-Zélande accueille 28.5 % des ressortissants australiens scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, etc.

OCDE	Pays d'origine	Pays d'accueil														Total des pays d'accueil (pays de l'OCDE)	Total des pays d'accueil (pays de l'UE21)	Autres G20			
		OCDE																Brésil	Féd. de Russie ^{3, 4}	Total des pays d'accueil (pays non membres de l'OCDE)	Total des pays d'accueil dont les doubles sont disponibles
		Mexique	Pays-Bas ⁴	Nouvelle-Zélande	Norvège	Pologne	Portugal	Rép. slovaque	Slovénie	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis						
(21)	(22)	(23)	(24)	(25)	(26)	(27)	(28)	(29)	(30)	(31)	(32)	(33)	(34)	(35)	(36)	(37)	(38)	(39)	(40)		
Australie	m	0.6	28.5	0.5	0.1	0.2	n	n	0.3	0.9	0.8	0.4	15.6	29.9	95.9	27.5	0.1	n	4.1	100.0	
Autriche	m	1.8	0.7	0.3	0.4	0.2	0.5	0.1	1.2	1.0	8.1	0.3	9.7	6.3	93.4	74.3	0.2	0.1	6.6	100.0	
Belgique	m	18.1	0.4	0.4	0.1	1.0	n	n	3.8	0.4	3.0	0.3	21.4	7.0	98.0	82.5	0.4	n	2.0	100.0	
Canada	m	0.3	1.6	0.2	0.9	0.2	n	n	0.3	0.4	0.7	n	11.6	63.1	97.5	21.0	0.1	0.1	2.5	100.0	
Chili	m	0.4	1.3	0.7	n	0.2	n	n	24.9	1.6	0.8	n	3.7	17.9	76.4	48.6	4.0	n	23.6	100.0	
Rép. tchèque	m	1.2	0.4	0.5	8.1	0.3	29.4	0.1	1.3	0.6	1.4	n	11.5	7.9	98.3	85.5	0.1	0.2	1.7	100.0	
Danemark	m	2.4	2.6	13.1	0.5	0.1	n	n	1.4	12.3	1.6	0.2	24.8	15.9	97.3	57.3	0.3	n	2.7	100.0	
Estonie	m	1.4	0.1	1.6	0.3	0.1	n	n	1.9	5.3	0.7	n	18.2	5.8	76.7	67.0	0.1	11.8	23.3	100.0	
Finlande	m	2.2	0.4	3.2	0.2	0.2	n	n	1.0	28.7	1.3	n	16.7	7.4	87.0	71.3	0.1	0.5	13.0	100.0	
France	m	1.3	0.7	0.3	0.2	0.9	n	n	3.6	0.6	7.6	0.1	19.3	10.8	97.5	63.7	0.4	0.2	2.5	100.0	
Allemagne	m	18.3	1.7	0.7	0.5	0.3	0.3	n	2.1	1.5	11.7	0.5	13.5	9.1	97.6	70.1	0.3	0.2	2.4	100.0	
Grèce	m	2.1	n	0.1	0.1	0.1	1.6	n	1.1	0.9	1.2	2.4	34.7	5.4	89.1	79.2	n	0.6	10.9	100.0	
Hongrie	m	3.3	0.5	0.5	0.7	0.2	1.1	0.2	1.4	1.4	2.4	0.2	13.2	7.8	95.8	81.3	n	0.3	4.2	100.0	
Islande	m	2.2	0.2	6.9	0.1	n	0.1	n	0.4	9.9	0.5	n	9.4	9.6	99.5	79.8	n	0.1	0.5	100.0	
Irlande	m	0.8	1.1	0.1	0.1	0.1	0.2	n	0.5	0.5	0.3	n	80.8	5.5	99.3	89.5	n	n	0.7	100.0	
Israël	m	0.9	0.3	0.1	0.2	n	0.7	n	0.7	0.2	0.4	0.1	3.6	17.6	58.0	31.5	0.1	2.2	42.0	100.0	
Italie	m	1.3	0.1	0.2	0.1	0.6	n	0.2	9.7	0.7	9.9	n	11.1	7.7	85.8	66.1	0.4	0.1	14.2	100.0	
Japon	m	0.4	2.2	0.2	0.1	n	n	n	0.3	0.4	0.5	n	8.2	61.2	96.8	20.6	0.2	0.3	3.2	100.0	
Corée	m	0.2	2.1	n	n	n	n	n	0.2	0.1	0.2	n	3.4	58.0	96.3	10.8	0.2	0.5	3.7	100.0	
Luxembourg	m	0.9	n	n	n	0.3	n	n	0.3	0.1	4.1	n	11.1	1.1	99.8	94.1	n	n	0.2	100.0	
Mexique	a	0.6	0.3	0.2	0.1	0.1	n	n	15.2	0.5	0.7	n	4.3	47.6	92.1	34.4	0.3	0.1	7.9	100.0	
Pays-Bas	m	a	3.0	1.4	0.1	0.5	n	n	2.3	1.8	2.7	0.2	20.0	11.5	98.1	74.4	0.2	n	1.9	100.0	
Nouvelle-Zélande	m	0.2	a	0.2	0.2	n	n	n	0.1	0.5	0.6	n	10.6	23.3	95.3	16.0	n	n	4.7	100.0	
Norvège	m	2.5	1.2	a	8.1	n	1.8	n	0.7	8.2	0.6	n	20.9	9.2	98.2	75.5	n	0.1	1.8	100.0	
Pologne	m	2.1	0.1	0.7	a	0.5	0.2	n	2.6	1.6	1.3	n	23.1	6.9	97.3	85.6	0.1	0.1	2.7	100.0	
Portugal	m	1.9	0.1	0.3	0.3	a	0.1	n	21.0	0.7	7.7	n	16.3	5.7	92.4	76.4	4.0	n	7.6	100.0	
Rép. slovaque	m	0.5	0.1	0.1	1.4	0.1	a	n	0.6	0.1	0.6	n	4.5	1.8	99.3	95.8	n	0.1	0.7	100.0	
Slovénie	m	3.0	0.1	0.2	0.5	0.7	0.1	a	1.7	0.9	1.6	0.1	9.0	6.6	88.9	78.2	n	0.1	11.1	100.0	
Espagne	m	3.2	0.2	0.5	0.5	2.6	n	n	a	1.3	5.6	n	21.5	14.3	95.5	72.7	0.7	0.1	4.5	100.0	
Suède	m	1.4	0.9	8.0	5.1	0.1	0.5	n	1.5	a	1.7	0.1	19.6	19.8	95.6	57.5	0.1	0.1	4.4	100.0	
Suisse	m	1.2	0.8	0.5	0.1	0.9	0.1	n	3.5	0.7	a	0.1	17.4	10.8	95.4	76.3	0.4	0.1	4.6	100.0	
Turquie	m	1.3	0.1	0.1	0.2	0.1	n	n	0.2	0.5	1.4	a	3.7	18.2	75.7	53.7	n	0.6	24.3	100.0	
Royaume-Uni	m	2.6	16.6	1.0	0.3	0.3	0.2	n	2.6	1.7	1.3	0.3	a	26.7	95.0	34.7	0.9	0.1	5.0	100.0	
États-Unis	m	0.9	5.5	0.7	1.8	0.3	n	n	2.0	1.0	1.1	0.1	25.9	a	90.1	53.4	0.7	0.2	9.9	100.0	
Total OCDE	m	3.2	2.0	0.6	0.6	0.3	0.5	n	2.8	1.3	3.4	0.2	14.0	22.6	92.8	54.1	0.4	0.3	7.2	100.0	
Total UE21	m	5.3	1.7	0.9	0.6	0.5	0.9	n	3.3	1.7	5.7	0.3	18.2	9.6	95.0	71.8	0.4	0.3	5.0	100.0	
Autres G20																					
Argentine	m	0.2	0.5	0.1	n	0.2	n	n	34.7	0.3	0.9	n	1.6	17.8	78.1	49.9	5.9	n	21.9	100.0	
Brésil	m	0.5	0.8	0.3	0.1	11.9	n	n	10.7	0.5	1.3	n	4.3	26.8	88.2	51.0	a	0.4	11.8	100.0	
Chine	m	0.6	2.5	0.1	0.1	n	n	n	0.2	0.5	0.2	n	8.3	21.9	84.4	20.4	0.1	1.6	15.6	100.0	
Inde	m	0.2	3.5	0.1	0.2	n	n	n	0.1	0.4	0.3	n	16.1	48.1	90.4	20.7	n	2.0	9.6	100.0	
Indonésie	m	2.7	1.2	0.2	0.1	n	n	n	0.1	0.2	0.2	0.1	2.7	19.2	69.2	13.8	n	0.2	30.8	100.0	
Féd. de Russie	m	0.8	0.8	1.5	0.8	0.2	0.1	0.1	1.8	1.0	1.3	0.8	4.8	7.8	66.1	48.9	0.1	a	33.9	100.0	
Arabie saoudite	m	0.1	1.1	n	0.2	n	0.2	n	0.1	n	n	0.1	15.2	36.4	70.6	18.0	n	n	29.4	100.0	
Afrique du Sud	m	1.2	21.9	0.5	0.1	1.2	n	n	0.2	0.3	0.6	n	18.5	19.6	87.5	28.8	0.5	n	12.5	100.0	
Total Autres G20	m	0.6	2.6	0.2	0.1	0.4	n	n	1.1	0.5	0.3	0.1	9.7	27.2	83.5	23.4	0.1	1.4	16.5	100.0	
Total tous pays confondus	0.1	1.2	1.9	0.5	0.5	0.2	0.1	2.3	1.1	1.3	0.6	9.9	18.0	77.2	37.5	0.4	3.7	22.8	100.0		

Remarque : les proportions d'étudiants scolarisés à l'étranger sont calculées uniquement sur la base des effectifs d'étudiants scolarisés dans des pays ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO.

1. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

2. Année de référence : 2008.

3. Les établissements privés sont exclus.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Total fondé sur les estimations de l'Institut de statistique de l'UNESCO.

6. Les étudiants à temps partiel sont exclus.

 Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


 StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471402>

Tableau C3.4. Répartition des étudiants en mobilité internationale et des étudiants étrangers, selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire (2009)

	Formations tertiaires de type B	Formations tertiaires de type A	Programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
	(1)	(2)	(3)	(4)
Répartition des étudiants en mobilité internationale, selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire				
OCDE				
Australie	15.1	80.3	4.5	100
Autriche ¹	1.4	88.8	9.9	100
Belgique	26.2	66.4	7.5	100
Canada ^{2, 3}	18.9	72.2	8.9	100
Chili	29.7	52.8	17.5	100
Rép. tchèque	m	m	m	m
Danemark	19.7	74.0	6.3	100
Estonie	6.0	86.0	8.0	100
Finlande	n	86.5	13.5	100
Hongrie	0.9	96.3	2.8	100
Islande	0.4	91.7	7.9	100
Irlande	m	m	m	100
Israël	m	m	m	m
Japon	23.7	66.4	10.0	100
Luxembourg	m	m	m	m
Mexique	m	m	m	m
Pays-Bas ⁴	n	100.0	m	100
Nouvelle-Zélande	34.7	58.8	6.5	100
Norvège	0.2	92.7	7.1	100
Pologne	0.1	95.3	4.6	100
Portugal	0.3	88.2	11.5	100
Rép. slovaque	0.2	88.3	11.5	100
Slovénie	11.1	79.3	9.6	100
Espagne	29.7	53.0	17.2	100
Suède	0.4	83.5	16.2	100
Suisse ⁵	m	74.3	25.7	100
Royaume-Uni	8.7	81.9	9.4	100
États-Unis	6.8	73.7	19.4	100
Autres G20				
Argentine	m	m	m	m
Brésil	m	m	m	m
Chine	m	m	m	m
Inde	m	m	m	m
Indonésie	m	m	m	m
Arabie saoudite	m	m	m	m
Afrique du Sud	m	m	m	m
Répartition des étudiants étrangers, selon le niveau et le type d'enseignement tertiaire⁶				
OCDE				
France	9.0	79.2	11.8	100
Allemagne ⁴	6.9	93.1	m	100
Grèce	m	m	m	m
Italie	0.7	94.4	4.9	100
Corée	8.4	84.9	6.7	100
Turquie	4.6	90.8	4.7	100
Autres G20				
Féd. de Russie ^{3, 4}	5.9	94.1	m	100

1. Calculs fondés sur le nombre d'inscrits et non pas sur le nombre d'individus.

2. Année de référence : 2008.

3. Les établissements privés sont exclus.

4. Les programmes de recherche de haut niveau sont exclus.

5. Les formations tertiaires de type B sont exclues.

6. Les étudiants étrangers sont définis sur la base du pays dont ils sont ressortissants. Comme ces données ne sont pas comparables à celles sur les étudiants en mobilité internationale, elles sont présentées séparément dans le tableau.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471421>


Tableau C3.5. Évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger, selon la région d'accueil (entre 2000 et 2009)*Nombre d'étudiants scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger (calculs basés sur le nombre d'individus)*

Étudiants étrangers scolarisés dans les régions suivantes	Nombre d'étudiants étrangers									
	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000
En Afrique	129 430	131 529	124 788	116 404	108 765	108 489	104 452	101 342	94 174	100 031
En Asie	395 927	369 397	337 196	316 142	296 768	271 217	237 877	220 887	190 209	197 028
En Europe	1 672 422	1 587 988	1 481 430	1 435 435	1 385 763	1 308 596	1 183 742	1 040 900	978 305	918 179
En Amérique du Nord	850 966	809 943	728 190	733 051	738 401	712 292	712 296	695 806	576 059	569 640
En Amérique latine et dans les Caraïbes	75 433	58 776	55 813	37 838	37 114	39 760	42 230	35 305	31 950	28 945
En Océanie	335 305	298 176	283 573	258 696	251 904	240 531	219 191	202 023	136 728	118 646
Dans le monde entier	3 673 925	3 454 326	3 198 201	3 069 790	2 982 588	2 843 695	2 648 636	2 444 223	2 146 686	2 071 963
Dans les pays de l'OCDE	2 838 027	2 646 999	2 534 414	2 446 164	2 373 011	2 272 064	2 092 527	1 904 154	1 647 622	1 588 862
Dans les pays de l'UE	1 406 887	1 317 541	1 311 333	1 255 879	1 199 825	1 150 604	1 034 876	894 260	842 937	804 716
<i>dont les pays de l'UE21</i>	1 372 398	1 282 373	1 283 433	1 229 295	1 172 429	1 122 675	1 008 351	868 301	811 781	775 102
Dans les pays du G20	3 033 995	2 843 849	2 629 096	2 547 843	2 485 330	2 366 148	2 222 619	2 045 952	1 789 815	1 715 174

Étudiants étrangers scolarisés dans les régions suivantes	Indice de variation (2009)									
	2008=100	2007=100	2006=100	2005=100	2004=100	2003=100	2002=100	2001=100	2000=100	
En Afrique	98	104	111	119	119	124	128	137	129	
En Asie	107	117	125	133	146	166	179	208	201	
En Europe	105	113	117	121	128	141	161	171	182	
En Amérique du Nord	105	117	116	115	119	119	122	148	149	
En Amérique latine et dans les Caraïbes	128	135	199	203	190	179	214	236	261	
En Océanie	112	118	130	133	139	153	166	245	283	
Dans le monde entier	106	115	120	123	129	139	150	171	177	
Dans les pays de l'OCDE	107	112	116	120	125	136	149	172	179	
Dans les pays de l'UE	107	107	112	117	122	136	157	167	175	
<i>dont les pays de l'UE21</i>	107	107	112	117	122	136	158	169	177	
Dans les pays du G20	107	115	119	122	128	137	148	170	177	

Remarque : les chiffres sont fondés sur le nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans un pays membre ou non membre de l'OCDE ayant fourni des données à l'OCDE ou à l'Institut de statistique de l'UNESCO, dans le souci de donner un aperçu général de l'évolution du nombre d'étudiants scolarisés à l'étranger dans le monde. Comme le groupe de pays ayant fourni des données a varié dans le temps, des données manquantes ont dû être imputées pour assurer la comparabilité dans le temps des séries chronologiques. L'inclusion de chiffres de l'UNESCO relatifs aux pays non membres de l'OCDE et l'imputation de données manquantes expliquent pourquoi les estimations des effectifs d'étudiants étrangers peuvent s'écarter de celles publiées dans les éditions antérieures de *Regards sur l'éducation*.

Source : OCDE et Institut de statistique de l'UNESCO pour la plupart des données sur les pays non membres de l'OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2011).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932471440>



Extrait de :
Education at a Glance 2011
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2011-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Qui étudie à l'étranger et où ? », dans *Education at a Glance 2011 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2011-25-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.